



## **ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE DU FOOTBALL AMATEUR**

***Samedi 8 mars 2008 à 09h00***

***Hôtel NOVOTEL PARIS TOUR EIFFEL***

***61, Quai de Grenelle - 75015 PARIS***

**Présidence** de Monsieur DUCHAUSSOY

**Présents :**

Mr. Jean-Pierre ESCALETES, Président de la Fédération Française de Football

Mr Frédéric THIRIEZ, Président de la Ligue du Football Professionnel

**Présidents de Ligues, de Districts et Délégués des clubs régionaux :**

MM. Gilbert SCHNEIDER, Jacques BERTHOMMIER, Marc LAINE, José ESPOSITO, Francis DAVERIO, Francis WILLIG (Alsace) ; Jean-Yves BODIOU, Guy FRANCOIS, Daniel GIRARD, Christian COMBARET, Danielle DUTILH, Patrick MATTENET, Jean-Claude CHANTURIER, Michel RIMBAUD, Joël LEONARD, Pierre BONSIRVEN, Alain JOURDA, Jean-Pierre DUBEDAT (Aquitaine) ; Michel TRONSON, Claude BARRETEAU, Alain DAYOT, Hubert SOURICE, Jean-Luc MARSOLLIER, Jean-Yves GAUTIER, Alain DURAND, Michel DAVID, Jean-Yves NOUVEL (Atlantique) ; Daniel MIRAL, Jean-Louis BAY, Jean-Claude CROCHET, Guy POITEVIN, Vincent NOLORGUES, Raymond FOURNEL, Claude MAILLOT, Claude AURIAC, Jean CANO ( Auvergne) ; Jacques LEGER, Jean-Christophe THOMAS, Jacques BAROCHI, Michel NAGEOTTE, Pierre RAFFARD, Philip GUYOT, Antoine VOISIN, Michel LEBLANC, René FRANQUEMAGNE, Alain BIDAULT (Bourgogne) ; Jean-Michel BELLAT ; Daniel ETIENNE ; Thierry BRIAND ; Joël LANTON ; Rémy FEMENIA ; Alain LE FLOCH ; Jean-Pierre GONIDEC ; Philippe LE YONDRE ; Jean-Claude HILLION ; Pierrick BERNARD HERVE ; Jean-Claude POULIQUEN (Bretagne) ; Christian TEINTURIER ; Olivier BOUDET ; Michel NASLIN ; Roger GAUDIN ; Antonio TEIXEIRA DA SILVA ; Jules DERON ; Jean-Paul GOUPY ; Jean-Claude PERE ; Marc DEBARBAT ; Michel REBRIOUX (Centre) ; Henri MONTEIL ; Jacques RICHARD ; Gérard RISTORS ; Serge DELAVAUD ; Gérard LENOIR ; Philippe LAFRIQUE ; Pierre LACROIX ; Jean-Pierre CHARBONNIER ; Bernard LADRAT ; Thierry BODIN (Centre-Ouest) ; Jean-Claude HAZEAX ; Gilbert MOURIER ; René MOLLE ; Guy ANDRE ; Thierry BOULOGNE ; Gérard CASSEGRAIN ; Hubert CLERC ; Philippe PICHERY ; Patrick MAZZERO (Champagne-Ardenne) ; Marc RIOLACCI ; Michel GUISEPACCI (Corse) ; Roland COQUARD ; Daniel BOURLIER ; Jean-Marie COPPI ; Charly CUNY ; André SCHNOEBELEN ; Michel SORNAY ; Pierre ARROYOS (Franche-Comté) ; Bernard DESUMER ; Claude KEIME ; Michel SPLINDER ; Jean-Marie THIRIET ; Jean-Michel DILLMANN ; René LOPEZ ; Gilbert LEFEBVRE ; Guy ANTOINE ; Isaac NIEGO ; Fernand RACHEL (Lorraine) ; Roger GAUBERT ; Fernand CARRIE ; Vincent CUENCA ; Camille PASSI ; Francis MAIGRON ; Francis ANJOLRAS ; Jacques ANDREU ; Dominique CRESSEND ; Yves PARIGI (Languedoc-Roussillon) ; Michel CHARRANCON ; Pierre-Jean DENCAUSSE ; André LUCAS ; Michel DURAND ; Jean-Pierre MASSE ; Guy

ENJALBERT ; Jacques ABADIE ; Gérard BLANCAN ; Jacques GEISSELHARDT ; Jean-Pierre MALBREL ; René LATAPIE ; Raphaël CARRUS ; Jacques MERIC ; Paul Bernard SOUCASSE ; José PLANA (Midi-Pyrénées) ; Jean MEZIERE ; Roger FOUCAULT ; Jean-Pierre BOURDIN ; Bernard POIRRIER ; Jean-Claude TESSIER ; LOIZON ; Didier BAUDRON (Maine) ; Alain PORCU ; Jean-Hervé SYR ; Roger PIERRISNARD ; Gérard CAPELLO ; COLOMBO ; Christian PONGE ; Bernard HERBERT ; Michel BRUNET ; Christian ESPINOSA (Méditerranée) ; Daniel PECQUEUR ; Louis DARTOIS ; Bernard COLMANT ; Francis PORET ; Jean-Claude DEVENYNS ; Georges FLOURET ; Bernard CAZIN ; Patrice DODIN ; Claude PLATEL ; André VANDENBUSSCHE ; Pierre BAUDUIN (Nord Pas de Calais) ; Pierre LERESTUEUX ; Daniel GACOIN ; Michel PICOT ; Olivier HUMBERT ; Roger DESHEULLES ; Didier DUTHEIL ; Gérard GOHEL ; André LOUP (Basse Normandie) ; Lionel BOLAND ; Claude PHILIPPE ; François ETIENNE ; Jean-Pierre GALLIOT ; Sauveur CUCURULLO ; Daniel BOTTE ; Claude SALLE ; Jacques DEVILLERS ; Michel MUTEL ; Gilbert NOUET (Normandie) ; Claude VERDURON ; Michel CAVILLIER ; Jean-Pierre SIMON ; Philippe DAOUT ; Jean-Claude LOUP ; Philippe BOURGEOIS ; Jean-Pierre MEURILLON ; André BRILLANT ; Pierre PETIT ; Marcel BOURDIN ; Christian GUINOT ; François LEFEBVRE ; Jean-Michel JAQUOT ; Patrick LANCESTRE (Paris Ile de France) ; Pierre VASQUEZ ; André FLAMANT ; Pascal POIDEVIN ; Jean-Claude GUERIN ; Michel GENDRE ; Denis TROUVAIN ; Marcel GLAVIEUX ; Paul DECOCHERAUX ; Claude DEVIMEUX (Picardie) ; Bernard BARBET ; Aimé MIGNOT ; Christian GUICHARD ; Bernard BESSON ; Paul MICHALLET ; Michel LOMER ; Michel MUFFAT-JOLY ; René MONTAGNIER ; Charles CHERBLANC ; Didier ANSELME ; André DUNAND ; Jean BANSILLON ; Maurice BOZON (Rhône-Alpes) ; Guy ROCH (Guadeloupe) ; Jean-Claude LABRADOR (Guyane) ; Samuel PEREAU (Martinique) ; Inzoudine ABDOURAHAMAN (Mayotte) ; Gilles TAVERGEUX (Nouvelle Calédonie) ; Reynald TEMARII (Polynésie Française) ; Yves ETHEVE ; Max VIRAMOUTOU (Réunion) ; Louis QUEDINET (Saint Pierre et Miquelon)

**Au titre du Conseil Fédéral** : MM. Jean-Pierre GEORGES ; Guy CHAMBILLY ; Jean-Claude PETITOT.

**Au titre du Conseil d'Administration de la LFA** : Mme Bernadette CONSTANTIN ; MM. Alain CHARRANCE ; Jacky FORTEPAULE ; François GEORGET ; Germain LE GARREC ; Pierre-Marie MASSY ; François PRAT ; Jean-Marc PUISSESSEAU.

## **I. ACCUEIL DES DELEGUES & OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE PAR FERNAND DUCHAUSSOY, Président de la L.F.A**

Le Président de la F.F.F étant arrivé, je déclare l'Assemblée Générale de la L.F.A ouverte.

## **II. POINT SUR LES ACTIONS ET PROJETS DE LA LFA PRESENTES PAR FERNAND DUCHAUSSOY, Président de la L.F.A**

Monsieur le Président de la Fédération Française de Football, Monsieur le Président de la Ligue du Football Professionnel, Madame, Messieurs les membres du Conseil Fédéral,

Madame et Messieurs les membres du Conseil d'Administration de la LFA, Mesdames, Messieurs les Congressistes, Chers Amis,

Je vous remercie d'avoir sacrifié quelques instants de votre temps que je sais précieux, pour participer aux travaux de cette Assemblée Générale de la Ligue du Football Amateur.

Je félicite Raymond DOMENECH une nouvelle fois mais cette fois-ci devant vous, pour la brillante qualification à l'Euro 2008 de l'Equipe de France. Je pense que ça nous réjouit tous et qu'on aura un mois de juin plus agréable que si nous n'étions pas présents.

Dans cette assemblée, ce sera l'occasion d'entendre le message du Président de la Fédération, Jean-Pierre ESCALLETES, et aussi celui de Frédéric THIRIEZ qui va vous annoncer dans la liesse générale qu'il va doubler l'aide au Football Amateur !

Je vous souhaite une Assemblée Générale ouverte, démocratique (in fine, c'est vous qui déciderez de tout ce qui sera voté aujourd'hui) et sereine pour le football amateur puisque je pense que, dans cette période assez tourmentée, ce serait une bonne chose pour l'ensemble du football de base qu'il en soit ainsi.

La saison 2007-2008 a été semée d'un certain nombre de deuils cruels et je pense particulièrement à Jean-Claude BRUNO, Ancien Président du District des Landes, de la Ligue d'Aquitaine et 1<sup>er</sup> Président de l'ANPDF que l'on a enterré ce lundi.

Pour tous ces grands serviteurs du football, lui et les autres, je vous demanderai si vous le voulez bien, quelques instants de recueillement.

L'année 2008 sera jalonnée d'échéances électorales qui impliquent pour la plupart d'entre nous des choix, parfois cruels, puisqu'ils engagent notre vie personnelle et aussi celle de nos instances. Décisions difficiles quand on sait tous les enjeux sociaux, la passion et parfois les excès de notre sport. Certains d'entre vous ont déjà fait leur choix, d'autres réfléchissent encore mais qu'on ne s'y trompe pas ! Quand on arrêtera, la reconnaissance de notre engagement bénévole ne dépassera pas les quelques remerciements de circonstances. Ce n'est pas ce qu'on cherchait. C'est normal, c'est la vie. C'est toute l'ambiguïté entre l'éphémère et l'éternel car chacun d'entre vous à l'instant T, pour un temps plus ou moins long, a été un maillon fort, incontournable dans cette longue chaîne ininterrompue de dirigeants bénévoles qui a amené les instances, il y a quelques décennies, des arrières salles de café à des structures modernes prêtes à affronter les défis du 21<sup>ème</sup> siècle.

Il y a quatre ans, avec beaucoup d'entre vous, je me suis engagé auprès de Jean-Pierre ESCALETES, le seul à nos yeux capable de remettre la Fédération sur de bons rails. L'histoire est en train de nous donner raison. Il avait d'ailleurs su me convaincre facilement en me disant « Tu verras, tu auras moins de travail que dans ta Ligue, et naïvement je l'avais crû ! ». Le 5 mars 2004, il avait tracé la feuille de route.

Je vous propose pour cette dernière Assemblée Générale du mandat de regarder ensemble, sans complaisance, l'avancement des travaux. La liste n'est pas exhaustive. Elle traduira nos doutes, nos erreurs car nous n'avons pas la prétention de détenir la vérité.

Comme disait Pierre DAC « Si tous ceux qui pensent avoir raison n'avaient pas tort, la vérité ne serait pas loin ».

### ***Nouvelle équipe – nouveaux locaux – nouveau logo ! Tel est le slogan fédéral.***

Nous avons profité de l'évolution de la charte graphique de la Fédération pour faire évoluer notre propre logo tout en marquant notre ancrage dans le système fédéral : hexagone, couleurs et graphisme identiques à ceux de la Fédération.

Cela a permis de marquer notre présence sur un certain nombre d'événements : finale de la Coupe Gambardella - Crédit Agricole, tournée SFR Beach Soccer Tour 2007, finale nationale des benjamins....

Dans le même état d'esprit, nous avons pu avec notre amie Dominique CROCHU disposer d'une vitrine sur le site fédéral pour annoncer et promouvoir nos événements. Ce n'est que le prétexte d'une véritable révolution avec la création d'un réseau social « réseau foot ». toujours autour du site fédéral qui va permettre, c'est un fait sans précédent, à toutes les instances (Fédération, LFA, Ligues, Districts et surtout clubs) d'avoir un contact direct avec chacun de nos licenciés. Cela va remplacer ce que nous avons essayé de faire avec la carte foot. Notre force, c'est évidemment notre nombre de licenciés, 2 300 000 mais c'est aussi notre faiblesse ; faire 2 300 000 cartes pour nos adhérents, c'était extrêmement compliqué alors on a décidé d'utiliser les moyens modernes de communication. Tous les jeunes utilisent les téléphones portables, utilisent bien entendu Internet et c'est là qu'il faut donc les rejoindre. Chaque licencié aura son propre espace où il pourra se présenter avec son réseau d'amis et pourra comme vous le faites tous les jours chatter, bloguer, et même blaguer sur les exploits de leurs grands-pères !

Le règne de l'image et de la communication va encore être renforcé avec la mise en place grâce au Conseil Fédéral de la visioconférence, dans chaque centre de gestion volontaire. Ce n'est pas un gadget mais un véritable outil conduisant à une plus grande équité pour le licencié, pour le club en abolissant les distances qui nous conduisent aux commissions qui gèrent les litiges, comme la discipline ou les commissions d'appel ou même pour les Ligues pour argumenter leur convention d'objectif.

Car la visio, ce n'est pas seulement l'image associée au son, c'est aussi des séances de travail avec documents partagés, ce que vous avez ici dans la salle vous pouvez l'avoir absolument à l'identique à 800, à 10 000 kms. Tout cela n'est que le corollaire du développement de l'informatique qui nous a conduits à toutes ces évolutions. Je ne méconnais pas les difficultés actuelles de certaines ligues pour assurer le déploiement du matériel comme il y en a eu précédemment pour d'autres ligues puisque les 4 500 000 € injectés sur les retombées de la Coupe du monde a été un catalyseur qui a déclenché un certain nombre de demandes qui auraient pu s'étaler un peu plus dans le temps. Je considère que la partie hard de l'équipement des clubs est maintenant derrière nous et il faut en finir avec le déploiement de Footclub.

L'informatisation ne doit pas seulement être un fantastique moyen de communication dans l'instantané mais doit surtout être un outil de gestion au service de chacun de nos clubs. Aujourd'hui, plus de 7000 clubs sont reliés à Footclub. On espère 12 000 au mois de juin et clôturer la totalité des clubs à (16000 à 17000) au mois d'octobre. L'histoire est en marche.

Ce logiciel au service des clubs implique des efforts d'adaptation de nos règlements, ce que vous avez tous ressenti les 11 et 12 janvier lors du séminaire sur la simplification des règlements et dont les premiers résultats tangibles vous seront présentés tout à l'heure.

L'amélioration de la communication doit aussi et surtout se faire au niveau des rapports humains et je me félicite du développement et de l'actualisation du rôle des collègues des Présidents de Ligues et de Districts qui existaient mais pour lesquels on a créé des bureaux et élu des Présidents ce qui donne des interlocuteurs de qualité au Président de la LFA et à son Conseil d'Administration.

Cela nous a permis de traiter la plupart des problèmes encore hier après-midi, en profondeur et en particulier le 16 février dernier lorsqu'on a réuni en commun tous les présidents de Ligues et tous les présidents de Districts.

Parmi les sujets abordés, il y a eu les conventions d'objectifs. Véritable contrat de progrès entre la LFA, les Ligues et les Districts, 13.6 M d'€ en trois ans, dus en grande partie à la

renégociation du protocole d'accord entre la Fédération et la LFP. Cette renégociation a permis aussi d'accroître l'aide aux clubs nationaux de 9.5 M d'€ sur trois ans ; la totalité ou presque de cette somme provenant de la LFP. Il ne s'agit pas de dire que c'est ce que coûte le Football Amateur des Ligues, c'est l'aide supplémentaire par rapport à ce qui était déjà pris en charge c'est-à-dire les officiels.

Football amateur des Ligues pour lequel nous avons eu une vraie réflexion sur l'organisation des championnats. Je remercie tous ceux qui ont participé au groupe de travail et sur lequel je ne vais pas m'étendre puisque le dernier Conseil Fédéral a mis cette réforme en sommeil en tout cas pour le moment, faute de consensus entre le football professionnel et le football amateur. En tout cas, on a dans les tiroirs un projet qui tient la route et qui ressortira peut-être, je l'espère, dans quelques années, parce que la réflexion conduit, pour ceux qui se sont réellement penchés sur le problème, à un véritable fossé entre le National qui est en fait, même si ce n'est pas reconnu comme tel, la Ligue 3 et le Championnat de France Amateur.

Tout à l'heure, François BLAQUART que je salue vous présentera une vraie réflexion, une préconisation sur la pratique des jeunes.

C'est notre travail aussi avec la DTN de réfléchir, à un moment donné, sur l'évolution de cette pratique et en particulier, de coller avec l'évolution du milieu scolaire. L'école primaire et le collège n'auront plus cours l'année prochaine le samedi matin et on a là un espace de liberté dans lequel probablement il faut s'engouffrer.

Sur les autres pratiques, en particulier sur le Foot diversifié, c'est une anecdote mais on a tenu nos promesses.

On a invité cette année St Pierre et Miquelon à participer à la Coupe nationale Futsal. Je suis allé les voir en région parisienne. On dira qu'ils ont appris puisque c'était la première fois qu'ils venaient. Les résultats n'ont pas été à la hauteur de leurs espérances mais ils étaient particulièrement heureux de venir participer à cette Coupe.

On a créé cette année un Championnat interrégional Futsal avec deux groupes de neuf clubs, prémices inéluctables d'un championnat national compte tenu de l'évolution de cette discipline à la FFF.

Le Beach Soccer a été dynamisé et en particulier professionnalisé et on vous présente en live la future tournée.

Le championnat de nos clubs d'Outre Mer va aussi évoluer. C'est un championnat qui concernait les clubs. On va faire un véritable championnat de Ligues qui aura lieu en septembre à Paris sur les sept Ligues ultra marines et on veut en faire une véritable fête du football d'outre mer. On en a reparlé hier avec nos collègues Présidents de Ligues et je salue Reynald TEMARII, vice-Président de la FIFA et Président de la Ligue de Polynésie.

On va en profiter pour valoriser la Coupe des régions de l'UEFA dont le vainqueur cette année, puisqu'il y aura un vainqueur métropolitain, ira affronter en Outre Mer, le vainqueur de cette nouvelle Coupe d'Outre Mer. Bienvenus sous les tropiques pour le champion à moins qu'il ne se désiste et ne laisse sa place au finaliste ce qui est peu probable !

Je passe rapidement sur le FAI que vous connaissez si bien et qui va continuer à moderniser nos installations. Vous voyez que les chiffres parlent d'eux-mêmes et je refais un rappel, une supplique au Président de la LFP, il faut sauver le FAI.

Avec l'aide de l'UEFA, 1 million de francs suisses mis en jeu, et du FAI, je remercie le Conseil Fédéral d'avoir permis à la LFA de prendre en charge le projet Hat Trick avec une première phase de 40 mini-terrains au normes du FUTSAL. Le premier terrain que nous avons inauguré avec Guy CHAMBILLY à Hérouville Saint Clair le 23 février est le premier d'une liste que l'on veut très longue. Projet très motivant qui va permettre au FUTSAL, au Foot féminin (parce que ces terrains sont prévus pour lui), mais surtout au foot d'animation de se développer.

Le foot d'animation a été l'objet de toute notre attention : près de 700 000 licenciés avec la création des conseillers départementaux en football d'animation qui a permis d'officialiser l'aide aux clubs mais aussi de faire passer des messages. Messages sur le respect - respect de soi, respect de l'adversaire, de l'éducateur, de l'arbitre bien sûr à un âge où on a encore une certaine capacité d'écoute.

Cette professionnalisation a encore été renforcée avec la mise à disposition des emplois STAPS par l'Etat : 47 emplois à plein temps dans les clubs. La FFF et la LFA en bénéficient de deux : Sandra et Matthieu.

Malgré votre travail quotidien, les incivilités restent un mal qui ronge notre sport malgré tout ce que vous faites et tout ce qu'on essaie de faire ensemble.

La mise en place de l'observatoire des comportements, véritable instrument de mesure objective de nos dérives, a permis de remettre le beffroi au milieu du village et les médias se sont emparés des véritables chiffres, c'est-à-dire environ 1.5% de matchs donnant lieu à des incivilités graves ce qui est évidemment, tout le monde en convient, peu et beaucoup à la fois, compte tenu du million de matchs qu'on organise par an.

Alors cette mise en place de l'observatoire a été accompagnée de campagnes comme « On Parle Tous Football » qui est un véritable protocole civique d'avant match et d'après match ou encore la campagne de lutte contre le racisme « Se taire, c'est accepter » qui est encore terriblement d'actualité et en avril nous commencerons notre croisade contre les agressions physiques d'arbitres qui était le thème de mon intervention lors de l'Assemblée Fédérale à la demande de Jean-Pierre avec une campagne d'affichage et un film.

On espère pouvoir projeter sur toutes les télévisions impactant iconoclaste, un film de 12", dérangeant qui change un peu des messages édulcorés qu'on fait passer quelquefois qui pourra choquer certains d'entre vous, un peu comme ce qui se passe sur les accidents de la route, mais que l'on espère efficace.

**« Oui messieurs les agresseurs de tous poils, la frappe c'est dans le ballon ! »**

Vous voyez Jean-Pierre avait chargé la mule, la mule c'est moi ! Et j'emploie volontairement l'imparfait parce que nombre de ces chantiers sont inachevés. Je pense à

- la valorisation du bénévolat pour lequel on n'a certainement pas fait suffisamment. Ce tissu exceptionnel de gens qui travaillent avec nous dans l'ombre et sans véritablement de reconnaissance malgré notre journée nationale annuelle. Elle aura lieu cette année lors de la finale de la Coupe de France, le 24 mai. On ira aux ateliers Christofle près du Stade de France.
- la judiciarisation pour laquelle on ne peut pas grand-chose mais qui est en train de gangrener notre football. C'était le thème principal évoqué par Jean-Pierre ESCALETTES lors de l'Assemblée Fédérale et à laquelle on souscrit bien entendu totalement et qui risque de rendre notre football à terme ingérable.
- Le football féminin qui progresse mais de façon insuffisante malgré tous vos efforts. La finale du Challenge de France, la véritable Coupe de France féminine aura lieu le 3 juin au Stade de France pour la première fois, en lever de rideau de France/Colombie. Je pense que cela marque la reconnaissance de la FFF pour le football féminin.

- Beaucoup d'autres sujets importants n'ont pas véritablement été abordés et je pense en particulier aux sujets médicaux, la lutte contre le dopage, les morts subites parce qu'il y en a encore beaucoup trop. Il serait peut-être nécessaire de faire un peu de prévention. Bien des chantiers à prendre en charge avant le mois de novembre qui sera le renouvellement du Conseil d'Administration de la LFA.
- Avec Jacques LAMBERT et Jean-Pierre ESCALLETES, je pense qu'il faudra aussi étudier le repositionnement au sein de la FFF de la LFA, sujet qui me tient à cœur. « To be or not to be, that is the question? ». Je souhaite que la LFA reste un véritable laboratoire de recherches au service de la FFF et au service du football de masse.
- En s'appuyant sur l'expérience de ces dernières années, il faut mener une véritable réflexion sur les conventions d'objectifs. C'est un peu la bouteille à moitié vide ou à moitié pleine. C'est une opportunité exceptionnelle pour le football amateur, 13 500 000 € en trois ans. Mais on souhaite avoir plus de remontées de ce qui se fait sur le terrain non pas pour « fliquer » mais tout simplement pour faire profiter la totalité du football des expériences qui se déroulent et fonctionnent dans certains districts qui pourraient être dupliqué dans d'autres.
- Véritable réflexion également pour le Fonds d'Aide à l'Investissement. Il faudra réfléchir sur l'orientation et que l'on ait une véritable orientation politique sur ce que l'on veut faire avec cette manne extrêmement importante, 15 000 000 €.
 

Demain, parce que les dates sont pratiquement fixées, il y aura la renégociation du protocole d'accord entre la FFF et la LFP à laquelle je participerai. Quand on voit le nombre d'actions que le football amateur a pu mener avec la renégociation qui a été entamée il y a trois ans, on sait qu'il s'agit d'un sujet extrêmement vital pour le football amateur.

Je vous remercie pour votre attention. Ce catalogue s'est fait en toute modestie. On y a mis aussi toutes nos faiblesses, ce qui a et n'a pas bien fonctionné.

Je vous remercie en tout cas, dans les opérations et les déplacements que j'ai pu faire dans les Ligues et les Districts, de l'excellent accueil que vous avez su me réserver.

### III. INTERVENTION DE FREDERIC THIRIEZ, PRESIDENT DE LA L.F.P.

Monsieur le Président, mon Cher Fernand, Président, Cher Jean-Pierre, chers Amis du football de métropole et d'Outre mer.

Je suis vraiment heureux d'être là ce matin pour partager cet instant avec vous pour deux raisons :

- La première c'est que c'est toujours très agréable pour moi de respirer avec vous un moment, l'air rafraîchissant et régénérant du football que l'on nomme amateur, disons le football « non professionnel ». C'est toujours un moment très agréable et sachez que ça me rappelle mes débuts dans le football car c'est tout de même de ce monde là que je suis sorti dans le football.
- La deuxième raison, c'est que, depuis maintenant quinze ans à peu près, je suis élu dans les instances. Je le dis devant Jean-Pierre et devant vous tous, depuis quinze ans, jamais je dis bien jamais, les relations entre le football professionnel et le football amateur n'ont été aussi confiantes, sereines et constructives qu'aujourd'hui, vraiment jamais ! Nous sommes, sachez-le, un exemple lorsque l'on compare cette situation à d'autres disciplines collectives, de jeux collectifs parfois proches de nous. Le football est véritablement un secteur où le climat qui règne entre le football amateur et le football professionnel est totalement exemplaire. C'est une grande satisfaction ! Comme l'a dit Fernand, je crois que depuis trois ans, on a vraiment bien travaillé ensemble, la LFA et la LFP sous l'égide bien sûr de la Fédération.

L'idée de base est que la solidarité entre nous n'est pas l'expression de la charité mais simplement l'expression de la communauté d'intérêts de vues et de valeurs qui nous unit nous, les professionnels et vous, les amateurs.

Dans le bilan qu'a dressé Fernand, il y a quatre choses qui m'ont frappé :

- la première bien sûr, le FAI qui a été la grande avancée acquise en 2002 dont je suis moi fier en tant que Président de la LFP. Je vous le redis, non pas tant à cause du montant financier de la contribution qui est certes important mais à cause des investissements qu'il a générés dans nos clubs. On est tout de même à 700 000 000 € d'investissements générés par cette aide au titre du FAI, 4130 dossiers !

- le deuxième sujet qui me donne beaucoup de satisfaction, les Conseillers Départementaux pour le football d'animation dont le travail est absolument indispensable : 87 postes ont été créés.
- le troisième élément très important, les conventions d'objectifs auxquelles nous participons. Elles traitent de sujets dont l'actualité nous amène à dire combien ils sont importants ne serait-ce que la lutte contre les incivilités, le développement du football féminin, le développement de la formation. Ils sont un chantier fondamental qu'il faudra poursuivre et développer.
- Enfin, il ne faut pas oublier le football amateur d'élite : les Championnats nationaux. Là aussi je crois que notre contribution a été très positive.

Alors bien évidemment on a bien travaillé mais on continuera à bien travailler ensemble. C'est une évidence. Fernand tout à l'heure tu as parlé de doublement. Et bien OUI, nous allons redoubler. Nous allons redoubler nos efforts pour parvenir à un accord satisfaisant pour tout le monde.

Les discussions ont commencé, vous le savez, mes chers amis, et dès la semaine prochaine, nous nous réunissons avec Fernand et les autres représentants de la Fédération, des Présidents de clubs de mon côté et je suis persuadé que nous trouverons un accord pour le bien du football et le bien de tout le monde.

En conclusion, je voudrai porter un œil vers l'avenir 2008.

Il y a une conjonction des astres qui va être très favorable au football français. Je ne parle même pas de l'Euro. L'Euro j'ai confiance, on va avoir des résultats formidables, Raymond a fait le boulot. Je parle sur le plan Politique parce qu'en 2008, il se passe deux choses :

- d'abord la Présidence française de l'UE pendant six mois à partir de juin. Vu l'effectif de l'UE, ça arrive assez rarement. C'est donc une occasion unique d'avancée,
- et la présence de Michel PLATINI à la tête de l'UEFA.

Si vous mettez ensemble Michel PLATINI et la présidence française de l'UE, croyez-moi mes amis, c'est le moment clé pour faire avancer en Europe la conception française du sport et

notamment du football, cette conception comme le dit souvent Michel qui fait que le sport n'est pas une activité économique.

Le football n'est pas qu'un spectacle. Le football est d'abord un sport et on le sait tous ici, le plus formidable des sports. Ce n'est pas qu'une activité économique, c'est un extraordinaire moyen d'éducation, d'épanouissement personnel et d'intégration sociale. C'est la conception française du football.

Je suis persuadé que si la Présidence française et Michel PLATINI travaillent bien ensemble pendant ces six mois, notre modèle français pourra devenir le modèle européen. Là, nous aurons fait faire un grand pas au sport et à la défense de nos valeurs.

Je vous souhaite une très très bonne assemblée et j'ai été très heureux de participer à ce moment avec vous.

#### **IV. ALLOCUTION DE Jean-Pierre ESCALETES, Président de la F.F.F.**

Messieurs les Présidents, mes chers Amis, Mesdames et Messieurs, j'arrive en troisième position après deux grands tribuns alors je vais essayer d'être sobre pour qu'il n'y ait pas de comparaison avec eux.

J'aurai plusieurs petits messages à faire passer qui ne sont pas anodins.

➤ Tout à l'heure, Fernand vous a dit que j'avais pensé que c'était lui le plus apte à prendre ma suite à la tête de cette LFA. Je savais ce que je faisais. Je dirai que je ne m'étais pas trompé.

C'est un grand sujet de satisfaction parce que je connaissais sa solidité physique mais il y a eu la solidité morale lors des moments difficiles, la solidité de sa compétence et surtout, ce que je mets tout à fait au-dessus de tout, la solidité de sa loyauté de lui et de son équipe qui vous représentent directement auprès de moi-même et de la Direction de cette Fédération.

C'est vrai, pas l'ombre d'un nuage, pas l'ombre d'un différend, une sérénité et surtout le fait pour moi de pouvoir me consacrer à d'autres tâches en ne me posant jamais de questions sur la bonne marche de la LFA. C'est une grande satisfaction !

➤ Quelques petites nouvelles du front, « sur l'état de l'union » :

Vous avez entendu Frédéric vous parler de la renégociation éventuelle ou plus qu'éventuelle qui a commencé entre la FFF et la LFP sur le protocole d'accord.

Elle se déroule dans un climat tout à fait détendu parce que Frédéric a réussi avec son équipe à faire en sorte que les droits télévisés pour les quatre années à venir concernant le football professionnel soient restés au même niveau. Il est plus facile d'aborder une discussion économique dans ces conditions que si, catastrophe pour notre football tout court, ces droits avaient été significativement diminués.

Ça ne veut pas dire que nous nous réjouissons uniquement parce que le protocole sera plus facile à négocier, pas du tout ! D'abord nous avons œuvré dans l'ombre pour aider Frédéric (toujours la coopération) mais surtout parce que nous pensons que le football professionnel a besoin de cet argent. Il en a besoin pour son développement, pour sa compétitivité vis-à-vis des autres pays européens et si, il y avait eu une baisse drastique, je pense que cela eût été une catastrophe pour notre football d'élite.

Merci Frédéric d'avoir réussi. Je sais que tu n'as pas dormi toutes les nuits parce que cela a été très très difficile !

➤ Une autre nouvelle concernant NIKE : le contrat sur l'équipementier de l'équipe de France.

Oui c'est un véritable succès. Je voudrais dire plusieurs choses mais avant de parler du contrat lui-même, je voudrai dire que cette négociation a été réussie et là je parle sous le contrôle de Bernard DESUMER, parce que nous avons mis en pratique cette philosophie de travail en commun. J'ai toujours dit et vous me l'avez entendu répéter qu'on ne pouvait réussir que si on travaillait en équipe et en particulier cette équipe indispensable qui est la vôtre dans les Ligues et dans les Districts entre l'administration et les élus.

Toute hiérarchie entre l'administration et les élus est pour moi ridicule. Il doit y avoir un travail la main dans la main.

Au niveau de cette négociation difficile qui met en jeu l'avenir économique de la FFF jusqu'en 2018 (je ne sais pas qui sera là en 2018, certainement vous, certainement pas moi) on pourra dire qu'on a réalisé quelque chose en se tournant vers l'avenir.

2018, c'est loin, même au-delà de l'Euro 2016 ! Quand on entame une négociation comme ça, il faut les élus, les permanents et aussi, chose que l'on ne faisait pas régulièrement à la FFF et que grâce à Jacques LAMBERT on fait régulièrement, un Conseil Juridique de poids !

Alors d'un côté, les responsables, le Trésorier Général, le Vice-président chargé des questions économiques, de l'autre, le Directeur Général, et derrière, le Cabinet CLIFFORD CHANGE qui nous a aidés des experts dont on a besoin dans notre monde extrêmement professionnalisé qui vous évitent de faire des erreurs.

Une négociation repose sur la permanence du Directeur Général qui est là tous les jours, qui répond à tous les coups de fil, qui prépare les réunions et surtout qui est le garant, le gardien du temple parce qu'il ne faut pas dévier, il ne faut pas sortir des clous autrement on se retrouve devant les tribunaux. Il faut quelqu'un qui tire toujours la sonnette d'alarme et qui dise « attention ».

Je voulais bien dire que ce n'est pas un travail d'élus, ce n'est pas un travail de permanents, c'est un travail collectif de la FFF qui travaille professionnellement et je remercie Jacques d'être toujours à mes côtés pour cette permanence dans le sens noble du terme.

Je vous le dis et ce ne sont pas des mots, je ne pourrais pas être Président de cette Fédération à mon âge et avec les implications que cela peut avoir à ce niveau sans avoir derrière moi cette solidité. Solidité du côté de la LFA, solidité du côté de la LFP avec laquelle nous avons les meilleurs rapports et surtout, et quotidiennement, solidité de cette administration que nous avons voulue ainsi.

Je crois que cela a permis cette belle négociation. Ce n'est pas une négociation que nous avons faite en pensant que nous allions éliminer ADIDAS. ADIDAS reste l'équipementier de la FFF pour l'Euro 2008 et si, comme nous l'espérons tous, nous sommes qualifiés, pour le Mondial 2010. Tout ne commencera à porter ses fruits qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2011, c'est-à-dire au milieu de la mandature suivante. Nous travaillons avec ADIDAS. Il est l'équipementier de la FFF comme il l'a été depuis 1972 mais il ne le sera plus à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011.

Ça fait mal au cœur mais dans ces domaines là on ne peut pas faire de sentiment. Quand vous faites un appel d'offres - et il faut le faire, voyez ce qui est arrivé parce qu'on ne l'avait pas fait suffisamment - et que vous ouvrez les enveloppes, il faut en tirer toutes les conclusions. On ne va pas faire un appel d'offres pour prendre celui qui vous propose deux fois moins que l'autre. Il faut accepter et nous l'acceptons volontiers quand il s'agit d'une telle augmentation mais il faut accepter les conséquences et surtout avoir peut-être un pincement au cœur parce qu'ADIDAS c'est l'Equipe de France, ADIDAS c'est les Bleus. C'est 98, c'est 2000. Là aussi parfois, il faut savoir tourner les pages.

➤ Parlons un peu de la Fondation du Football. J'ai toujours dit que l'avenir du football est social, culturel et éducatif alors cette Fondation du football s'imposait. Vous savez pourquoi elle a été faite. Je ne vais pas vous faire un discours sur le football et l'image que l'on véhicule du football et ce qu'il est en réalité. Vous le savez aussi bien que moi. Cette fondation du football est née d'une idée et surtout elle s'est concrétisée le jour où on a eu les moyens de la concrétiser. On ne pouvait pas le 12 février 2005 quand on présentait des bilans négatifs de la FFF.

➤ Je continue sur les motifs de satisfaction : on m'a promis le pire le jour où Gérard HOULLIER a été nommé DTN en me disant, il y a Raymond DOMENECH, ça va être la guerre permanente.

Je peux décevoir certains, ce n'est pas la guerre permanente. Nous nous réunissons régulièrement. Nous travaillons, nous abordons des idées et nous faisons la preuve que l'addition des talents n'est pas forcément source d'explosions mais peut être source de progrès et c'est ce que je souhaite.

Alors bien sûr Gérard est entouré d'adjoints maintenant : Luc RABAT et François BLAQUART. La DTN se remet à fonctionner comme il faut. On sait très bien. A côté de ça, il y a le sélectionneur qui a une mission qui s'appuie sur la DTN mais qui est différente de celle de la DTN. Lui, on le juge uniquement au résultat instantané. La DTN, elle, peut être jugée au résultat à long terme.

Là aussi, ces messieurs travaillent ensemble. Je reviens à cette idée de base qui est la vôtre : un District ne marche, une Ligue ne marche que si trois hommes ou dames, le technicien qu'il soit CTD, CTR, le Président et le responsable administratif travaillent main dans la main.

A la FFF c'est pareil, on peut y ajouter le sélectionneur parce que nous travaillons à quatre, les quatre mousquetaires : Jacques, Gérard, Raymond et moi-même. Si ces gens là s'entendent, s'ils tirent la machine dans le même sens, s'ils ont une LFA solide et s'ils s'entendent bien avec la LFP, on peut dire que ce n'est pas forcément l'Eldorado, ce n'est pas forcément un long fleuve tranquille, il y a de temps en temps quelques heurts mais c'est quand même un gage de solidité. De ce côté, le Président de la FFF, même s'il se fait souvent du souci, ne s'en fait pas trop.

➤ Je terminerai pour dire que les chantiers ne manquent pas.

La négociation en est un. Il y en aura d'autres. Puis quand on a fini un chantier, on s'en invente d'autres, on a toujours des idées. Des idées, des ambitions, les moyens de ces ambitions, il faut faire couler tout ça.

Je vous ai invités à participer à un match du premier tour, nous avons les réponses. Il y avait 123 invitations, il doit y en avoir à peu près 97 positives. Pas 97 au même match mais on se répartit et on ira ; allez les bleus ! Que je vous rassure, les bleus joueront en bleu pour le premier match, pour le deuxième match et pour le troisième match.

Allez les Bleus et tous ensemble nous vibrerons avec cette Equipe de France !

Maintenant je termine en me tournant vers Fernand et en parlant de l'ordre du jour de cette Assemblée. Il me plaît non pas pour ce qu'il y a à l'intérieur que vous allez peut-être balayer d'un revers de machine électronique mais je veux dire pour l'esprit et la philosophie qui est moderne.

Vous avancez et vous voulez changer et vous voulez simplifier et pour qui le voulez-vous ? Pour les clubs. Parce que si on est là c'est parce qu'il y a des clubs et c'est à eux qu'il faut penser. Alors tous les outils électroniques, c'est bien. Il y a la matière. Si elle est un peu plus simple, je crois que ce ne serait pas mal. Et à ce moment là, on vous tirera un grand coup de chapeau parce qu'on a échoué pendant de nombreuses années sur ce domaine.

J'ai trouvé une citation par hasard qui traitait du système juridique français. Alors, si ça s'appliquait aux règlements fédéraux, ça donnerait la chose suivante : « Les règlements fédéraux n'ont pas échappé à la logique de la sédimentation consistant à prendre successivement d'assemblées en assemblées des textes sur le même sujet sans réévaluation d'ensemble du dispositif et bien sûr sans abrogation en conséquence de tout ce qui était devenu inutile, superfétatoire, redondant ou obsolète ».

Ce qui veut dire que de temps en temps il faut faire le ménage, il faut se dire que l'on a sédimenté ou stratifié et que certains textes qui se justifiaient pour un cas particulier à un moment particulier de la vie du football sont là mais on ne sait pas ce qu'ils y font, on ne sait pas à quoi ils servent mais de toutes façons il sont en contradiction avec ce que l'on a voté quatre ans après et nos pauvres clubs sont là en train de nager et n'arrivent pas à s'en sortir.

Alors si vous pouviez avancer dans le sens de cette Simplification, alors là vous auriez avancé dans le sens que nous avons toujours souhaité c'est-à-dire d'être à l'écoute des clubs, de les aider, de penser qu'ils sont bénévoles, de penser qu'ils ont parfois autre chose

à faire que de s'occuper d'un club et que si jamais on leur donne la tâche trop difficile, eh bien au lieu de rester un certain nombre d'années, ils vont rester deux ou trois ans, se décourager et partir. Nous avons besoin de ces dirigeants, nous avons besoin de solidité et je terminerai là-dessus, nous avons besoin de stabilité, nous avons besoin de pérennité. Voilà ce que je voulais vous dire comme message.

En conclusion, c'est un message optimiste.

Alors maintenant à savoir si nous serons encore ensemble dans les mois et les années à venir ? C'est une autre histoire. Elle s'écrira au jour le jour. Chaque jour suffit sa peine, et à chaque jour, on trouvera un chantier à ouvrir et à faire avancer dans le sens de notre amour et de notre passion et de notre philosophie du football. Merci.

### **Gérard GOHEL - Ligue de Basse-Normandie**

Membre de la Commission de l'organisation du Championnat National et surtout membre du groupe de travail qui avait planché depuis deux ans et demi sur la restructuration des championnats nationaux.

Fernand, tu as eu l'occasion de dire tout à l'heure que cette réforme qui, pour le moment, était mise en sommeil, était quand même l'objet de nombreuses réunions et je voulais profiter de la présence du Président THIRIEZ qui vient de souligner que jamais le climat n'avait été aussi bon entre le football amateur et le football professionnel pour simplement faire un vœu après vous avoir juste donner quelques précisions.

Vous savez que depuis deux ans et demi, nous travaillons sur deux sujets importants concernant cette restructuration :

La première émanait d'un souhait professionnel de faire jouer les jeunes joueurs à un plus haut niveau qu'actuellement c'est-à-dire le CFA et, deuxièmement une anomalie dans le football amateur à savoir dans le Championnat de France Amateur, 72 clubs, quatre remontées, quatre accessions -une accession par championnat- pour 18 clubs qui se battent toute l'année. C'est la seule division où ça se passe comme ça dans le football.

C'était pour cela qu'on avait essayé de réfléchir à une meilleure harmonisation de la pyramide. Nous avons donc essayé de trouver une solution. Nous avons quasiment convaincu la totalité des familles. Président, je souhaiterais vraiment vous le dire : puisque vous dites que le climat est serein, j'aimerais bien que l'on puisse dans les mois à venir remettre ce chantier à la réflexion, que nous puissions expliquer auprès de vous et de vos

collaborateurs et également des Présidents que la réforme que nous avons et qui est prête comme le dit Fernand dans les tiroirs était assez judicieuse. Je passerai sur les objections qui ont été faites notamment au niveau professionnel parce qu'elles n'étaient franchement pas à la hauteur de la réflexion que nous avons faites.

Donc Président je souhaite vraiment au nom des gens qui ont travaillé depuis deux ans et demi non pas vous dire que nous avons forcément raison mais vous dire que nous aimerions que vous réfléchissiez pour voir si nous pouvons la réveiller.

**Frédéric THIRIEZ** – Président de la LFP

Je vous remercie de ce que vous venez de dire. Moi aussi je suis un petit peu déçu d'avoir le sentiment que tout le travail qui a été fait par les uns et les autres avec beaucoup de bonne volonté et beaucoup d'acharnement n'ait pas abouti pour le moment.

Ce que je peux vous dire avec certitude et je pense que ça répondra à votre vœu, est que ce travail là, croyez-moi, n'est pas perdu et qu'on reprendra ce dossier.

**Fernand DUCHAUSSOY** - Président de la LFA

Il faut aussi Gérard et ça fait partie de la bonne entente, dire qu'on ne va pas passer en force. On aurait pu le présenter effectivement à l'Assemblée Fédérale parce que ça relève d'elle, mais le Conseil Fédéral ne l'a pas souhaité.

On a souhaité et tu le sais puisqu'on s'est rencontré la semaine dernière avoir une phase d'explication supplémentaire, il n'y a quand même pas péril en la demeure même si ça fait deux ans et demi que c'est mis en chantier, de façon à le faire en toute connaissance de cause et sans aller à la guerre sachant, et tout le monde le reconnaît, que pour ces championnats nationaux d'élite, il y a quand même une aide du football professionnel y compris pour les levers de rideaux que l'on passe un peu sous silence mais dont on a reparlé hier avec Frédéric. Ce que tu dis, c'est frapper du bon sens mais il faut encore faire un travail pédagogique avec nos collègues du football professionnel.

Je m'étais engagé à ce que vous puissiez expliquer jusqu'au plus haut niveau votre démarche, ce qui a été fait. J'ai dit « sommeil » je n'ai pas dit « enterré », ce n'est pas du tout la même chose. Dans un sommeil, de temps en temps même s'il peut être long, ça arrive quelquefois qu'on se réveille. Quand on est enterré, c'est plus dur !

On va libérer Frédéric.

Olivier HUMBERT pour le Compte Rendu Financier sachant qu'il n'y aura pas de vote puisqu'on n'a pas d'autonomie financière.

Olivier, on est très contents de t'avoir à la tribune.

## **V. COMPTE-RENDU FINANCIER DE LA SAISON 2006/2007 PRESENTE PAR OLIVIER HUMBERT, Trésorier de la L.F.A**

Mesdames, Messieurs les Présidents, Messieurs les Délégués des Clubs et des Ligues régionales, mes chers Collègues, l'ordre du jour de cette assemblée prévoit la présentation du compte rendu financier de la LFA juste à la suite des interventions des Présidents de la LFP et de la FFF qui viennent de nous témoigner tous les deux de l'intérêt éminent qu'ils ont du football amateur et à la suite de l'intervention aussi pertinente du club de Cherbourg. C'est une tâche délicate que de poursuivre après des interventions d'une aussi haute portée politique et économique.

Compte tenu de la densité de notre ordre du jour, je vais essayer d'être le plus concis possible tout en détaillant les grandes masses de notre budget qui vous ont été présentées en décembre dernier par le Trésorier Général de la FFF.

Pour cela, je m'appuierai sur un diaporama comme vous en avez maintenant l'habitude et avant d'entrer dans le détail des chiffres, je rappellerai :

- comme vient de le faire Fernand, que la LFA ne dispose ni de la personnalité morale ni de l'autonomie financière en application de l'article 27bis des statuts de la FFF,
- que la LFA tire ses ressources principales (60%) d'une convention financière virtuelle avec la FFF,
- que le Conseil d'Administration de la LFA ne maîtrise que 2% du montant global de ses charges, les 98 autres provenant des conséquences financières de décisions prises par le Conseil Fédéral et qui sont affectées sur le budget de la LFA.

Nos produits reposent sur les compétitions, les partenariats, l'aide de la LFP et l'apport de la FFF.

Les charges de la LFA s'exécutent dans quatre domaines principaux :

- Les Compétitions relevant de sa compétence
- Les aides directes aux Ligues et aux Districts
- Le fonctionnement de la LFA et ses actions propres

J'avais souhaité vous présenter une comparaison entre les différents postes de produits et de charges sur plusieurs saisons, mais l'exercice s'est avéré périlleux dans la mesure où de nombreuses modifications dans l'exécution du budget sont intervenues au cours des dernières saisons rendant ainsi toute comparaison assez délicate.

Je citerai à titre d'exemple, les dépenses relatives au plan de développement du football féminin qui ont été individualisées sous cette rubrique pendant plusieurs saisons et qui ont été rattachées cette saison à des domaines existants.

Vous constatez qu'en masse, les dépenses afférant à la saison 2006-2007 ont progressé. Elles passent de 32 022 000 € à 39 460 000 €.

Je m'excuse auprès de mes collègues du Conseil d'Administration qui vont découvrir en même temps que vous cette présentation mais la richesse de l'ordre du jour du dernier conseil ne m'a pas permis de leur faire la présentation.

Les charges 2006-2007 se sont donc élevées à 39 460 000 € se répartissant de la manière suivante :

- 46% au titre des Compétitions
- 40% au titre de l'aide financière aux Ligues et aux Districts
- 10% pour le fonctionnement de la LFA
- 4% pour les actions de la LFA

La répartition se fait de la manière suivante :

### **Le soutien aux Ligues et aux Districts pour un montant de 13 545 000 € avec**

- les subventions de fonctionnement traditionnelles aux Ligues pour 8 435 000 €,
- les conventions d'objectifs pour 4 500 000 €,
- la part fédérale des indemnités de préformation pour 270 000 €,
- le plan emploi jeune pour 49 000 €,
- et l'assistance informatique pour 244 000 €.

## **L'aide apportée aux CTR, CTD et CATRF pour 2 808 000 €**

*En ce qui concerne les actions de la Ligue du Football Amateur, elles se situent à hauteur de 863 000 € :*

- pour l'aide au football diversifié 151 000 € dont 143 000 € pour l'action foot des plages,
- le football d'animation pour 297 000 € dont 213 000 € pour la journée des débutants,
- la lutte contre les incivilités pour 130 000 €,
- la promotion pour 255 000 € dont 253 000 € pour la journée nationale des bénévoles
- le suivi des conventions avec les différentes fédérations affinitaires que vous connaissez.

*Le fonctionnement de la LFA s'établit à 4 122 000 € réparti entre les services LFA et les commissions LFA,*

Par services LFA, 3 490 000 €, on entend

- le personnel de la LFA, la partie du personnel DTN mis à disposition de la LFA pour 1 659 000 €,
- le rattachement du personnel de la Direction des Activités Sportives pour 1 071 000 €,
- et les frais spécifiques de la DTN (partie féminine) rattachée au budget de la LFA pour 241 000 €.

Les commissions de la LFA pour 632 000 €, se répartissant entre :

- des réunions du Conseil d'Administration, des Bureaux,
- des commissions dépendant de la LFA hors les commissions de gestion des compétitions qui sont rattachées à ces compétitions,
- les séminaires,
- et les Assemblées Générales de la LFA.

*Les compétitions pour 18 723 000 € se répartissant de la manière suivante :*

Les services des compétitions pour 460 000 € comprenant le fonctionnement

- du département senior,

- de la commission de discipline,
- de la commission centrale du National et des commissions centrales CFA et CFA2,
- de la commission foot loisir,
- de la commission féminine,
- du département Jeunes,
- de la commission foot entreprise
- et de la commission FUTSAL

Les compétitions nationales : 16 652 000 € se répartissant

- pour les jeunes à 4 740 000 €
- pour les seniors à 11 912 000 €

qui comprennent

- les frais inhérents aux championnats fédéraux seniors, les subventions fédérales aux clubs, ainsi que la prise en charge des frais d'arbitrage et des délégués,
- les compétitions jeunes ainsi que la prise en charge des frais d'arbitrage et des délégués,
- les coupes football entreprise, la coupe FUTSAL, la coupe des régions UEFA, la coupe des 14 ans, la coupe Gambardella-Crédit Agricole et la coupe nationale des benjamins à 9.

Les compétitions féminines pour 1 320 000 € correspondent aux dépenses des championnats seniors et de la coupe de France féminine ainsi que des coupes jeunes.

Les compétitions d'Outre mer pour 291 000 € correspondent essentiellement à la Finale de la coupe des Clubs Champions d'Outre mer pour 192 000 € et 99 000 € pour la coupe des Clubs du Pacifique, de l'Océan indien et Antilles Guyane.

Je remercie naturellement tous ceux qui ont pris une part active au suivi et à l'exécution budgétaire de la LFA, principalement au service financier de la FFF ainsi qu'à Richard et Sylvain.

Je dirai en forme de conclusion qu'il s'agit du dernier compte rendu financier de la mandature qu'il m'a été donné de vous présenter ce matin. Pour l'avenir, je souhaite que les moyens financiers mis à la disposition de la LFA de quelque façon que ce soit soient à la

hauteur de nos légitimes ambitions au service des clubs et des licenciés afin d'achever les chantiers en cours dont il a été question ce matin et d'en ouvrir beaucoup d'autres.

Merci de votre attention.

### **Fernand DUCHAUSSOY**

Avez-vous des remarques ? Il n'y a pas de vote puisque ça a été intégré dans le budget total de la FFF que vous avez voté au mois de décembre dernier. On a extrait du bilan fédéral ce qui revenait dans la mesure du possible au Football amateur.

## **VI.RAPPORT D'ACTIVITES DES DEPARTEMENTS ET COMMISSIONS DEPENDANT DE LA LFA POUR LA SAISON 2006/2007 PRESENTE PAR JEAN-CLAUDE HAZEUX, Secrétaire Général de la L.F.A**

Je tiens à vous assurer et vous dire, Messieurs les Présidents, mes chers Collègues, Mesdames et Messieurs, que pour la troisième fois consécutive, il m'appartient de m'adresser à vous au titre du rapport d'activités de la LFA, rapport propre à une saison sportive, aujourd'hui celle de 2006-2007.

Terminée depuis plus de six mois, vous avez sans doute oublié une partie des actions qui ont pu être menées durant cette période. Pourtant, plus de cinquante pages ont été nécessaires pour, d'abord décrire les thèmes qui ont fait l'actualité de votre conseil d'administration, puis aborder quelques projets à venir, et enfin relater les sujets traités et les actions menées dans les différents départements et commissions dépendant de la LFA, par tous ces acteurs bénévoles du football amateur que je souhaite, ici publiquement, remercier. Ils le méritent bien.

Riche en initiatives et en innovations, la saison 2006-2007 nous a vu faire des progrès sur LE CHEMIN DE LA PREFERENCE : ont-ils été dus au merveilleux parcours de l'équipe de France de juillet 2006 qui a favorisé l'arrivée de nouveaux licenciés ? En tout cas, grâce à la mobilisation des clubs, à la mise en place des conseillers départementaux du football d'animation autour d'un projet d'accueil, les dispositions ont été mises en place pour faire face aux difficultés rencontrées.

ETRE PREFERE, c'est disposer de projets inspirés de bonnes pratiques. Ainsi, durant cette intense période de début de saison, les clubs et les Districts ont appris à mieux se comprendre pour mieux travailler ensemble.

Mais un des objectifs est d'agir sur nos comportements et de modifier nos façons de travailler ensemble, du licencié à la fédération en passant par le club, le District, la Ligue régionale.

A ce titre, les conventions d'objectifs sont un bon exemple. Elles doivent permettre de collecter les idées, de les valider, de les appliquer, de les généraliser. Classer les bonnes idées par thèmes puis les démultiplier à l'ensemble des unités concernées doit être une prochaine réalité.

Nous avons encore des efforts à faire pour mieux convaincre, mais nous avons un grand espoir de réussite car nous en avons la volonté.

Je crains qu'une partie de nos dirigeants ne voit pas que la société bouge et ne s'en inquiète pas suffisamment. Nous sommes un peu paralysés par des habitudes pénalisantes qui font partir nos licenciés dans d'autres disciplines, amies certes, mais concurrentes et qui ne connaissent pas les mêmes contraintes que les nôtres.

Vous êtes le porte-drapeau du changement stratégique autour de nos clubs grâce à FOOTCLUB.

Une nouvelle fois, la LFA a soutenu ce développement. Elle intensifiera ses efforts en poursuivant l'amélioration des systèmes informatiques et le poste de travail du secrétaire de club, du Président, du dirigeant, orienté davantage sur la « relation club » avec notamment un lien direct vers le fichier des licenciés.

Dans une France en perpétuelle recherche de vraies valeurs, cette intervention serait incomplète si l'on ne parlait pas de votre combat pour que le respect des règles apparaisse comme une valeur essentielle

- car le football demeure une source de convivialité irremplaçable au sein de nos écoles, au sein de nos villages, au sein de nos quartiers,

- car la LFA, ses Ligues et ses Districts associés, participent aux grandes actions de la société telles que la lutte contre la violence, la lutte contre le dopage, la valorisation du respect de l'autre et particulièrement de l'arbitre.

Notre environnement est de plus en plus fragile, aussi nous inspirant de cette citation de Saint Exupéry, dans Vol de nuit :

*« Dans la vie, il n'y a pas de solution il y a des forces en marche. Il faut les créer et les solutions suivent »,*

nous devons continuer à nous mobiliser et à maintenir nos efforts afin de satisfaire les clubs.

Permettez-moi, en clôture de ces quelques réflexions, de remercier ici publiquement l'ensemble du personnel fédéral en général, et de la LFA en particulier, pour sa compétence, son dévouement, sa disponibilité et son esprit d'équipe.

Qu'il soit associé à cette histoire particulière entre vous et la Ligue du Football Amateur.

Je vous remercie.

**Fernand DUCHAUSSOY** – Président de la LFA

Sur le rapport moral et le travail des commissions, je vous demande de voter.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

## **VII. MODIFICATIONS AUX TEXTES FEDERAUX DE LA COMPETENCE DE LA LFA**

Je voudrais simplement compte tenu de la discussion que j'ai pu avoir hier avec mes collègues au bureau du collège des Présidents de Districts et les bruits de couloir que j'ai pu avoir à droite à gauche, dire deux choses :

1. Les modifications des textes, je l'ai rappelé tout à l'heure, dans le déroulement des actions que nous avons entreprises et la simplification des règlements généraux au profit des clubs, je dirai plus une adaptation qu'une simplification - Roger GAUBERT me fait remarquer que plus on simplifie plus le livre a de pages donc ce n'est pas toujours aussi évident.

Ces modifications sont issues du séminaire auquel vous avez participé les 11 et 12 janvier de l'année dernière et nous avons essayé lors de l'Assemblée Générale de la LFA du mois de mars 2007, de faire passer les textes que l'on pouvait faire passer dans la foulée en tenant compte du temps nécessaire pour la réécriture par les services juridiques. Effectivement, il y a beaucoup de simplifications et d'utilisation de l'informatique et de Footclub pour faire appel. On a aussi travaillé sur le statut de l'arbitrage ce qui nous a valu deux heures de travail à la dernière Assemblée de la LFA. Pour les textes les plus complexes, ceux qu'on va vous présenter aujourd'hui auraient été inapplicables au mois de juin de la saison dernière. Il a fallu un peu plus de réflexion. Ce ne sont pas des textes imposés par le Bureau ou le CA de la LFA, ils sont issus de la réflexion que vous nous avez amenée dans ce séminaire.

2. La concertation, en tout cas pas générale et je m'en excuse, avec les Présidents de Ligues et les Présidents de Districts qui sont en première ligne pour appliquer ce type de textes, a eu lieu le 16 février dernier et il est faux de dire qu'on a, entre temps, modifié les choses. Si on réunit les collègues et que l'on ne tient pas compte de ce qu'on nous dit, ça ne sert à rien de les réunir.

Il nous a été dit un certain nombre de choses. Effectivement, on a présenté un paquet cadeau avec une discussion sur les dates d'application, discussion tout à fait légitime qu'on a parfaitement acceptée. Lors de ce collège commun, certains Présidents de Ligues et de Districts ont estimé qu'un certain nombre de modifications, des vraies comme la suppression des 13 codes d'exemption de cachets mutations qui posent des problèmes aux Ligues chaque saison pour savoir si le gars a vraiment déménagé, si ce ne sont pas des adresses de complaisance, pouvait éventuellement être présentées avec une date d'application dès cette année.

J'ai demandé avec Jean LAPEYRE au service juridique d'essayer de voir éventuellement (c'est une éventualité puisque c'est vous qui allez décider) si un certain nombre de textes qu'on avait présentés le 16 février dernier pouvaient éventuellement être applicables dès le 1<sup>er</sup> juillet de cette année. Sachant que le cœur du problème, c'est-à-dire la façon dont on va faire les démissions avec les fameux cartons qu'on envoie à droite à gauche, les dizaines de milliers que l'on fait, n'est absolument pas changé cette année. Ça ne le sera si vous le souhaitez, si vous le votez, que la saison suivante (certains Présidents de Ligues m'avaient dit qu'il leur restait des cartons, qu'il fallait prévenir les clubs, donc cela pourrait être toujours applicable la saison prochaine).

Dans la foulée, j'avais effectivement proposé le 1<sup>er</sup> février. Tout le monde m'avait dit que c'était une bonne solution. Jean à juste titre m'a dit que le 1<sup>er</sup> février était en cours de saison, ce serait peut-être mieux de le faire au 1<sup>er</sup> juin, ce qui ne change strictement rien. C'est-à-dire que sur l'ensemble de la saison, on travaille sur un système et dès la saison prochaine, en 2009, puisqu'en juin pour les mutations, on prépare la saison 2009-2010, on travaille sur un autre système. On a scindé en deux mais on n'a pas touché une ligne sur ce qui a été présenté le 16 février dernier, pas une ligne qui a été modifiée sauf les quelques remarques qui nous ont été faites.

Alors si on n'est pas à l'écoute de ce que vous nous dites ! On ne peut pas à la fois être à l'écoute et nous dire « vous avez changé ».

Ce n'est pas vrai, on vous a écoutés et après on vous représente aujourd'hui.

Alors écoutez ce qu'on va vous présenter. Vous votez en votre âme et conscience. Il n'y a pas de problèmes.

Si vous voulez faire passer un certain nombre de textes, on les fera passer ; les dates d'application, vous les choisirez puisque vous allez voter et ensuite il n'y aura pas d'état d'âme entre nous, on fera ou non l'application.

Ecoutez le travail qui va vous être présenté par Jean-Claude et après vous réfléchissez et en votre âme et conscience vous allez voter.

### **Jean-Claude HAZEUX – Secrétaire Général de la LFA**

Je pense qu'il y a quelques explications complémentaires à donner aux belles présentations en couleur qui vous ont été faites récemment.

Cette intervention va se faire en deux parties :

- **la première, relative aux propositions du groupe de travail** et à ce titre, ce n'est pas le Président de Ligue qui s'adresse à vous ni le secrétaire général de la LFA, mais le rapporteur d'un groupe qui a beaucoup travaillé depuis trois ans (puisque celui-ci a été installé en janvier 2005) et qui, aujourd'hui, pense qu'il y a une proposition de simplification « présentable » qui constitue un chapitre supplémentaire dans le projet qui vous a été soumis l'année dernière.

- **une deuxième partie**, consacrée à la modification de textes demandée par le Conseil d'administration de la LFA, les commissions centrales et les Ligues régionales et qui concerne particulièrement, les dispositifs relatifs au barrage par exemple et un certain nombre d'autres propositions.

En préambule, si vous le permettez, pour qu'on se comprenne bien dans cette présentation, je vais vous demander un petit peu votre contribution :

- cette réunion, c'est une réunion d'échange et toutes les questions peuvent être posées,
- au niveau du support de présentation, sur un PowerPoint il n'est pas question de mettre la virgule, l'article et l'alinéa que vous avez dans la bible réglementaire traditionnelle.

En la circonstance, il y a des professionnels – nos juristes – qui se sont chargés (ou se chargeront) de la phase rédactionnelle,

- enfin, c'est un petit peu un langage d'informaticien que je vais utiliser.

Et pour commencer, vous allez appuyer simultanément sur trois touches de votre clavier d'ordinateur : touches Ctrl, Alt et Del. Cela signifie que vous « *remettez à blanc totalement votre mémoire et que vous oubliez tout ce que vous connaissez sur les sujets que l'on va aborder ensemble* ». Parce que si vous faites un lien permanent avec ce que vous connaissez, je ne suis pas sûr que nous allons déjeuner ensemble à notre horaire habituel.

Ce matin, trois sujets vont être traités :

1. un premier, qui concerne l'évolution de la répartition du nombre de joueurs mutés,
2. un deuxième, de procédure, qui a trait la procédure de changement de club,
3. un troisième, relatif à la mise à disposition de textes de référence unique sur deux dispositifs qui sont utilisés dans vos Ligues et vos Districts - puisque vous demandez au Conseil d'Administration de les valider – c'est-à-dire, l'exclusion temporaire et le remplaçant/remplacé.

Aucun lien n'existe entre les trois thèmes. Dans la discussion que l'on aura ensemble, on traitera le sujet n°1 jusqu'à ce qu'il soit fini, puis on passera au n°2, sans faire référence au n°1, et ainsi de suite jusqu'au n°3.

### **Premier sujet : Evolution de la répartition du nombre de joueurs mutés :**

Quatre points très particuliers ont constitué une bonne raison de simplifier :

- **la focalisation sur une seule période très restreinte** (c'est à dire 30 jours) en fin de saison de la possibilité de muter a généré un très grand nombre de cas d'exemption du cachet « mutation ». Il y en a 23. Or je vous le dis, quand une règle a 23 exceptions, c'est qu'elle est mauvaise et qu'il faut la changer. C'est ce qui va vous être proposé,
- **la limitation du nombre de joueurs mutés par équipe**, la réduction de ce nombre avec d'autres dispositifs comme le statut de l'arbitrage déclenchent une « course » à la recherche de l'exemption du cachet de mutation,
- **la nécessité de prendre en compte un certain nombre de situations particulières** - qui peuvent intervenir en dehors de cette période de 30 jours - ne permet pas de se satisfaire d'une seule période de mutation,
- la nécessité de rectifier certaines anomalies après le passage de 3 à 6 mutés de l'année dernière. Il y a quelques ajustements à faire puisque dans les championnats nationaux de 16 ans et de 18 ans, grâce à un dispositif de notre réglementation actuelle, certaines équipes pouvaient évoluer avec 9 mutés au cours de la saison 2006/2007. On va remettre un petit peu d'ordre dans cette réglementation.

#### Première proposition

#### **Mettre en place un système de mutation à 2 périodes distinctes (nouvel article 92 des règlements généraux) :**

- une période dite « normale » en fin de saison sportive (par exemple, du 1<sup>er</sup> au 30 juin) sans l'accord du club quitté,
- une autre période, commençant le 1<sup>er</sup> juillet, soit le lendemain de la fin de la période « normale », mais là, avec l'accord du club quitté.

Ça ne me paraît pas quelque chose de compliqué puisque nous avons déjà quelques « petits dispositifs » dans notre réglementation actuelle qui nécessitent un accord du club quitté. Et puis, il y a quand même le « pouvoir » qui reste à nos commissions régionales de contrôle de mutation pour faire face à l'obstination de certains dirigeants qui veulent empêcher quelqu'un qui a déménagé à 400 Kms d'aller jouer dans son nouveau club sous

des prétextes - que nous ne partageons pas toujours - comme le non-paiement des cotisations ou autres. Vous entendez, il y aura toujours possibilité à ces commissions régionales de raisonner en bonne intelligence pour maintenir la pratique d'un joueur.

### Deuxième proposition

#### **Autoriser un nombre de joueurs mutés en tenant compte des différentes périodes de mutation.**

Le premier travail que nous devons faire ensemble consiste à définir le principe des périodes de « mutation » et de les accepter. Ensuite, à l'intérieur de ce contrat de se dire qu'il peut y avoir un nombre « x » de joueurs mutés qui peuvent être inscrits sur la feuille de match et que parmi ceux-ci, il peut y en avoir quelques uns (un nombre « y ») qui n'ont pas forcément changé de club pendant la période normale de mutation.

Il vous est donc proposé, à la lecture du slide : « *six mutés par équipe dont deux au maximum peuvent être des mutés après le 1<sup>er</sup> juillet* ».

Si j'insiste sur le terme « peuvent » c'est parce qu'il n'est pas écrit « doivent ». Ce qui veut dire que les clubs qui n'auront que des mutés de la période « normale » pourront aligner six mutés de cette période « normale ». C'est une précision qu'il était nécessaire de donner.

Si nous schématisons, il n'y a qu'un document à retenir, celui qui résume l'ensemble des situations qui peuvent être rencontrées. Vous l'avez entre vos mains, il vous a été distribué. Il comprend les textes écrits et juridiques.

Si vous validez ces propositions par un vote positif, on peut résumer comme suit la gestion des « mutations », en considérant trois catégories de licencié(e)s :

Première catégorie : les Seniors et ceux qui peuvent pratiquer en Senior, tels que les 18 ans et les 16 ans F,

Deuxième catégorie : les jeunes qui ne pratiquent que dans leur catégorie d'âges, y compris les 18 ans et les 16 ans F,

Troisième catégorie : le football d'animation (benjamin(e)s, poussin(e)s et débutant(e)s)

## **POUR LA PREMIERE CATEGORIE**

### ***Pour la « période normale »***

Le schéma (résumé) qui est projeté et sur lequel j'ai mis quelques références à des articles parce que ça permet de mieux comprendre la proposition qui vous est faite, fait ressortir que pour les Seniors, les 18 ans et les 16 ans F qui souhaitent évoluer en senior : la période est celle que l'on connaît aujourd'hui. Il y a « démission » sans produire un accord du club quitté.

### ***Pour le « Hors période normale »***

Nous distinguons deux périodes : celle qui court du 1<sup>er</sup> juillet au 31 janvier et après le 31 janvier.

Excusez-moi pour le 16 juillet, mais mon discours était lié au fait que la procédure de mutation/démission pouvait être mise en place immédiatement. Ça ne sera pas le cas comme l'a dit le Président tout à l'heure. Donc on est resté sur les dates de résignatures avant le 15 juillet, date qui s'ajustera au 1<sup>er</sup> juin 2009 quand vous mettrez en place la nouvelle procédure de mutation, mais restons sur ce que l'on connaît.

Sur la première catégorie Senior, 18 ans, etc. : il peut démissionner mais avec l'accord du club quitté. On utilise la procédure que l'on connaît mais il faut y ajouter l'accord du club quitté ; c'est ce qui est mentionné dans l'article 92.

Puis au-delà du 31 janvier, par notre réglementation, c'est interdit, sauf un alinéa de l'article 152 qui donne la possibilité aux Ligues régionales « d'autoriser le mouvement des joueurs mais pour pratiquer dans les divisions inférieures à la division supérieure de Districts ». Ce n'est pas changé !

## **POUR LA DEUXIEME CATEGORIE : LES GARÇONS (QUI NE JOUENT QU'EN 18 ANS) LES FILLES (QUI NE JOUENT QU'EN 16 ANS FEMININES) ET TOUS CEUX (CELLES) QUI NE PRATIQUENT QU'EN 15 ANS OU EN 13 ANS**

Pas besoin de démission, l'accord du club quitté suffit pour changer de club.

Si le club ne veut pas donner son accord, à ce moment là, la Ligue procure un imprimé de démission à une tarification à la discrétion de la Ligue. C'est ce qui existe dans la réglementation actuelle, il n'y a rien de changé.

Par contre, si le mouvement intervient après le 31 janvier, il y a une limite de pratique : uniquement dans sa catégorie d'âge.

### **POUR LA TROISIEME CATEGORIE : LE FOOT D'ANIMATION**

C'est simple. J'ai rappelé ce qui a déjà été mis en place depuis plusieurs années c'est-à-dire qu'il n'y a pas de procédure de démission, il n'y a pas d'accord de club quitté à obtenir mais simplement l'obligation de fournir une preuve comme quoi on a informé le club ne serait-ce que pour des raisons de bonne compagnie et ne pas compter l'intéressé(e) dans ses effectifs.

Voilà ce que l'on peut dire sur ce qui vous est proposé. Au niveau des principes qui viennent de vous être présentés, y a-t-il des personnes souhaitant s'exprimer ?

#### **Jean BANSILLON – Ligue de Rhône Alpes**

Je suis là au titre de la représentation des clubs nationaux de la Ligue.

Ma question concerne la restriction à 2 mutés seulement en hors période normale. Je ne comprends pas bien cette restriction. Il ne peut pas y avoir de dérives dans la mesure où dorénavant les mutés hors période normale, pour pouvoir muter, devront obtenir obligatoirement l'accord du club quitté. Pourquoi limiter ce nombre à deux ? Pourquoi ne pas considérer les mutés hors période normale comme des mutés tout simplement et les inclure dans les six sans restriction.

#### **Jean-Claude HAZEUX**

La proposition qui est faite est de maintenir l'article 160 qui fait état de six mutés dans toutes les compétitions, pour toutes les catégories et faire une différence entre ceux issus de la période « normale » et les autres.

J'ai dit tout à l'heure que la situation n'était pas figée. Elle peut évoluer pour certains niveaux (les jeunes, par exemple) mais il faut toujours faire preuve d'une très grande prudence parce que mon objectif n'est pas de prendre des engagements qui ne pourraient pas être tenus. Il faut d'abord se mettre d'accord sur ce principe d'autoriser des mutés « hors période normale » dans nos équipes et ensuite, ajuster leur nombre.

Vous faites une proposition de « sans limitation », c'est-à-dire de maintenir le dispositif de six mutés à tout moment de l'année et ce, jusqu'au 31 janvier. Par rapport à ce qui a été

présenté, il faudrait tout de même faire une différence entre les adultes et les jeunes parce que nous ne sommes pas encore des habitués du MERCATO.

D'AUTRES QUESTIONS ?

**René FRANQUEMAGNE – Ligue de Bourgogne**

Représentant des clubs nationaux.

Comment faut-il comprendre la participation des 18 ans dans les équipes Senior ?

**Jean-Claude HAZEAX**

Vous savez que les Seniors, les 18 ans et les 16 ans féminines peuvent évoluer en Senior. Il paraît raisonnable que ces jeunes et ces adultes se voient appliquer les mêmes règles de qualification et de participation. Pour les jeunes qui veulent évoluer en Senior, par opposition à ceux qui ne restent que dans leur catégorie d'âge, on a voulu les assimiler à la catégorie Senior dans toutes les procédures réglementaires.

Ça existe déjà aujourd'hui et là, on n'a rien changé par rapport à la réglementation actuelle.

**René FRANQUEMAGNE**

Là je vois deux sortes de 18 ans : ceux qui ont démissionné et ceux qui n'ont pas démissionné.

**Jean-Claude HAZEAX**

Oui, la différence est entre ceux qui pratiquent dans leur catégorie d'âges et ceux qui veulent évoluer en Senior.

**René FRANQUEMAGNE**

Si on veut que nos 18 ans recrutés puissent participer en CFA2, CFA ou National, il faut les faire démissionner.

**Jean-Claude HAZEAX**

Oui car ils relèvent des règles applicables aux seniors.

On va vous présenter maintenant, dans la continuité, l'ensemble des articles qui sont touchés par ce dispositif.

- **Pages 6, 7, 8 et 9**

Nous supprimons l'article sur le joker qui n'a plus de raison d'être – le changement de résidence – un article qui était intitulé « réservé » – les scolaires, les embauches en entreprises après le 30 juin, les étudiants, les dérogations des Liges sur les Senior et les 18 ans.

Autre conséquence de numérotation d'articles : nous avons quand même laissé quelques cas d'exemption. Il y a des clubs qui ont des accidents de parcours à la fin ou au cours d'une saison sportive et il faut quand même prévoir que leurs joueurs puissent continuer à jouer : ce sont ceux originaires de clubs dissous, en inactivité totale ou en inactivité partielle.

Il a été incorporé aussi dans trois nouveaux articles des dispositifs qui étaient dans d'autres pages de la réglementation. On commence à être un peu plus cohérents avec une vision qui consiste à rapprocher les différents statuts (annexes de notre réglementation) pour que tous les sujets soient au même endroit dans notre réglementation générale.

Enfin au niveau des jeunes, le maintien de la possibilité de muter après le 31 janvier (uniquement dans leur catégorie d'âge) et la suppression des dispositifs qui étaient mentionnés et qui n'ont plus de raison d'être (article 100 sur les conséquences sur le surclassement, par exemple).

- **Pages 12, 13 et 14**

Dans cette partie, les fameuses pages 12, 13 et 14 dont la partie gauche fait état d'un texte rayé : ce sont les 13 cas d'exemption à mutations que nous avons retirés de ce dispositif, nous contentant de ne maintenir que ceux concernant les joueurs sous contrat ou les joueurs issus de clubs dissous, inactivité totale ou inactivité partielle.

Il y a eu aussi quelques correctifs au niveau des féminines car il nous a été rapporté qu'il y avait beaucoup de sections féminines qui se créaient et pas exclusivement des clubs féminins. Nous avons donc souhaité que les sections féminines soient traitées comme les clubs en terme d'accueil pour pouvoir faire évoluer nos jeunes filles.

**L'article 160** : l'unicité du nombre de mutés pour toutes les compétitions et pour toutes les catégories (adultes, jeunes, féminines, football d'entreprise)

**L'article 162** : c'est la remise à niveau de six mutés pour tout le monde y compris dans les championnats nationaux des 16 et des 18 ans alors qu'aujourd'hui ils bénéficiaient de trois mutés supplémentaires mais c'était à une période où on n'avait que trois mutés.

On avait oublié l'année dernière dans notre élan de modification du nombre de mutés de bouger le dispositif. On rectifie le tir.

Mesdames et messieurs, d'une manière générale, l'ensemble de ce qui vient de vous être présenté constitue une compensation du nombre de mutés exemptés et une meilleure lisibilité du règlement pour les clubs car avouez quand même, qu'ils avaient beaucoup de mal à s'y retrouver pour certains.

Compte-tenu de ce que nous avons entendu et de ce qui a été exposé, je vous propose de passer au vote électronique sans parler pour le moment de la date d'application puisque celle-ci n'a de valeur que si votre accord est donné sur l'ensemble des dispositifs qui vous ont été présentés.

**Christian TEINTURIER – Ligue du Centre**

Je reviens sur les 18 ans. J'imagine que le club a utilisé la deuxième méthode. Que se passe-t-il si sportivement, après l'entraînement, en cours de saison, l'entraîneur de l'équipe 1 voudrait bien le faire jouer dans son équipe 1 ?

**Jean-Claude HAZEAX**

Il ne peut pas.

**Christian TEINTURIER**

Est-ce que sportivement, c'est vraiment une bonne solution ?

**Fernand DUCHAUSSOY**

C'est une autre question. Ce n'est pas nouveau. Si tu souhaites on ouvre ce chantier.

**Jean-Claude HAZEAX**

Sur ce dispositif rien n'a été changé.

**Christian TEINTURIER**

Aujourd'hui, on discute du nouveau dispositif. Je pose la question. Est-ce que ce garçon ne pourra jamais jouer au-dessus en cours de saison ?

**Jean-Claude HAZEAX**

Non, comme aujourd'hui !

**Christian TEINTURIER**

On n'avance pas sur cette affaire, c'est dommage !

**Jean-Claude HAZEAX**

Admets que la question que tu poses n'est pas une question de simplification de règlement mais une question de modification de dispositifs réglementaires existants sur la limitation de la catégorie de pratique. Elle n'a pas encore été abordée par le groupe de travail.

Peut-être faut-il y réfléchir dans le chantier « d'évolution des jeunes », pourquoi pas ?

Il n'y a pas eu de vœu sur le sujet donc on ne l'a pas acté dans la deuxième partie qui concerne les vœux des Liges, des clubs et du CA de la LFA . Alors peut-être qu'il faudra le reprendre.

**Christian TEINTURIER**

Pour moi, les règlements, sont faits pour être adaptés à l'évolution de la pratique.

**Monsieur René FRANQUEMAGNE**

Avant d'adopter l'article 160, je voudrais qu'on reprecise par rapport à l'article 164 qui donne la possibilité d'avoir des mutés supplémentaires si on a déjà nos formateurs qui signent dans un club professionnel qu'on reprecise cet article 160.

En incluant les mutés supplémentaires de l'article 164, on pénalise les clubs formateurs et on va à l'encontre du but recherché. En effet si les joueurs, les jeunes en particulier puisque cela concerne les jeunes, l'article 164, démissionnent en période normale et encore pas toujours, on ne sait pas quel type de licence ils signeront dans les clubs pro à ce moment là.

On ne le sait qu'en septembre-octobre voire plus tard. C'est donc toujours hors période normale et Jean LAPEYRE ne me démentira pas, que l'on peut présenter une demande de mutation supplémentaire auprès de la Commission Litiges et Contentieux.

Conclusion, il ne faut pas inclure ces mutés, article 164, dans les deux autorisés hors période parce que sinon là on n'aide plus le club formateur, ce qui était une aide devient une pénalité. Afin de ne pas pénaliser les clubs formateurs, je ne doute pas que le législateur

comprenez fort bien cette remarque qui est importante pour les clubs concernés et l'intérêt du football amateur en général.

### **Jean-Claude HAZEUX**

Dans le dispositif que vous présentez qui est l'autorisation de mutés supplémentaires, ça veut dire qu'à la base c'est 6 dont 2 ; celui qui a des mutés supplémentaires au titre de ce que vous exposez ainsi qu'au titre du statut de l'arbitrage, ça sera 8 dont 2 ou 7 dont 2, etc. c'est-à-dire qu'on n'augmentera pas le nombre de mutés « hors période normale » pour la simplification et la bonne compréhension de tous. Le dispositif de mutés supplémentaires jouera sur le nombre de mutés, comme antérieurement.

### **René FRANQUEMAGNE**

Ça me convient.

### **Didier ANSELME – Président du District de Savoie**

Au niveau de l'article 160, je trouve dommage que dans cette révision globale on supprime l'espace de liberté qui jusque-là était laissé aux Ligues régionales concernant les nombres de mutés. Il me semble qu'imposer six mutés à tout le football français venu d'en haut ce n'est pas forcément une bonne idée, chacun a ses terroirs et ses territoires particuliers.

### **Fernand DUCHAUSSOY**

Ce sont des remarques qu'on nous a faites le 16 février dernier. Je l'admets. Sur l'espace de liberté, je suis désolé mais on verra tout à l'heure avec François BLAQUART. En particulier sur l'organisation de vos propres compétitions, on n'ira jamais aussi loin que ce qu'on est en train de faire à l'heure actuelle, sur ce que l'on essaie d'établir aussi parce que de temps en temps, il faut penser qu'il y a une Fédération et des règles qui doivent être appliquées de façon nationale, en particulier sur les mutés.

Il faut savoir aussi qu'il y a des compétitions nationales et que les clubs, en particulier pour la Coupe de France, se rencontrent de temps en temps et aussi dans les compétitions jeunes et qu'il n'est pas du tout anormal ni anachronique qu'une fédération sur ce type de problème puisse essayer d'avoir une cohérence nationale comme vous avez aussi dans d'autres domaines des cohérences régionales qu'on respecte bien entendu.

On laisse quand même une très grande liberté aux Ligues et aux Districts de gérer leur propre entreprise, on leur fait totalement confiance mais sur ce domaine, je pense qu'au niveau national, il n'est pas (c'est vous qui déciderez) du tout impossible que l'on puisse avoir aussi dans certains domaines, une certaine cohérence.

**Jean-Claude HAZEAX**

Je vais vous donner une réponse qui ne va pas forcément vous convenir. Compte tenu des dirigeants astucieux dans l'utilisation des cachets de mutation, il y avait des équipes où on retrouvait beaucoup de joueurs « nouveaux » qui n'avaient pas forcément le statut de mutés. Là, nous les limitons. Avec le nombre de joueurs mutés, il y avait aussi beaucoup de choses que vous avez eu à gérer dans vos commissions, les remises en cause de domicile, etc. ..

**Fernand DUCHAUSSOY**

C'est une remarque qu'on entend, bien entendu. Vous avez le vote entre les mains.

**Jean-Michel BELLAT – Ligue de Bretagne**

Ça fait de très nombreuses années que l'on a quatre mutés pour les divisions inférieures aux divisions d'honneur. On a accepté le passage à six pour la division d'honneur pour se caler sur tout le monde. Je pense qu'il faut être aussi très cohérent pour qu'au niveau national, on puisse avoir les six mutés au niveau de la division d'honneur et puis en dessous quatre mutés. Ce qui serait intéressant c'est de savoir ce qu'en pensent les autres Ligues. J'avais fait un petit sondage après le 16 février, certains sont déjà à six dans les niveaux inférieurs à la DH, d'autres sont à quatre et souhaitaient y rester. Je voudrais bien, à défaut de voter voir quelle est la tendance générale ?

On vote quoi ? La suppression de l'alinéa 2 de l'article 160 ?

**Fernand DUCHAUSSOY**

Non, on vote ce qu'on vous a proposé.

**Jean-Claude HAZEAX**

On vote ce qui vient d'être proposé avec les suppressions, les aménagements, les différents articles, etc.

**Fernand DUCHAUSSOY**

Je vous propose de passer au vote. On tiendra compte aussi des remarques qui nous ont été faites.

**Jean-Claude HAZEAX**

On vote les principes qui viennent de vous être exposés. On verra après les problèmes de dates d'application.

La proposition est adoptée à 85,2 %.

**Fernand DUCHAUSSOY**

Deuxième problème, la date d'application.

**Jean-Claude HAZEAX**

Il vous est proposé, parce ça nous paraît être un dispositif tellement attendu et tellement simple, de le mettre en place dès la saison 2008-2009, étant entendu que nous nous engageons, et je parle sous le contrôle du service juridique, à ce que les circulaires d'applications vous soient transmises dans les meilleurs délais pour être à votre disposition, à celle des clubs, à celle de vos Commissions. Il faut qu'à l'ouverture de la période de mutation, les gens aient connaissance de ce dispositif.

Je pense que la question posée ne réclamant qu'une réponse binaire, on va passer au vote à nouveau.

La proposition est adoptée à 79,8 %.

**Fernand DUCHAUSSOY**

Je remercie le groupe de travail et pour ce que vous avez proposé. René, il faudra que l'on revoie avec le service juridique pour ces tout petits cas particuliers. C'est ça la difficulté de la simplification, c'est qu'on ne peut pas voir tous les cas particuliers.

**Jean-Claude HAZEAX**

On oublie ce qui vient d'être discuté pour passer au deuxième sujet :

**Deuxième sujet / le changement de club :**

Quatre principes :

- le principe d'avertir le club quitté
- le principe de simplifier les procédures pour le joueur, le club et la Ligue,

- le principe de limiter les périodes « d'indécision »
- le principe d'intégrer au maximum les outils de traitement de l'information mis à la disposition de nos clubs : FOOTCLUB

Quelles sont aujourd'hui les dispositions en vigueur ?

On a d'abord deux périodes distinctes :

- une période pendant laquelle on démissionne,
- une période un petit peu plus longue où on signe dans son nouveau club.

On a deux opérations distinctes :

- le carton de démission d'un côté,
- le bordereau de demande de licence de l'autre côté.

On a deux facturations :

- l'avis de démission,
- le coût de la licence.

Voilà la photographie pour pouvoir changer de club à l'intersaison.

### Qu'est-il proposé ?

**Une seule opération** : l'opération finale qui consiste, à ce que quand je demande ma licence de mutation, simultanément j'établis le bordereau de demande de licence dans mon nouveau club et ma démission dans mon ancien club.

Ma décision est prise. Je veux aller chez B, je viens de A. J'ai donc des procédures administratives à engager qui sont celles de signer le bordereau de demande de licence (pour jouer chez B) et en même temps d'avertir mon ancien club (A) que je ne vais plus jouer chez lui, en lui adressant une démission, attachée au bordereau de demande de licence.

Puisque je n'ai plus de délai de réflexion entre le moment où je démissionne et celui où je signe, fusionnons les périodes et n'ayons qu'une seule période pour une seule opération.

Il vous est proposé du 1<sup>er</sup> juin au 30 juin avec deux choses dont une est rayée parce qu'on vous a écoutés :

- la première chose c'est le maintien d'un délai d'opposition pour le club quitté encore que, on pourra peut-être un jour remettre en cause ce dispositif.
- la deuxième : nous avons pensé, groupe de travail, que ce que l'on donne aux clubs en termes de réflexion ou d'opposition, on pouvait le donner aussi aux licenciés en termes de rétractation. Il est venu à nos oreilles que ce dispositif n'était pas tout à fait accepté et que ça pouvait créer un certain nombre de problèmes, donc on l'a rayé sur le diaporama.

**Une seule facturation** : c'est celle de la licence mutation, au tarif déterminé par les Ligues régionales qui peut être un tarif qui comprenne le coût de la licence actuelle plus le coût de la démission. Ce sera leur liberté.

### **Proposition d'application**

Parce que là, il y a quand même un certain temps d'explications supplémentaires et que la date du 1<sup>er</sup> juin est très proche, c'est de reporter la mise en place ce dispositif à la saison prochaine, c'est-à-dire au 1<sup>er</sup> juin 2009.

Voilà ce qui est proposé. Dans la simplicité et dans l'utilisation d'un certain nombre de dispositifs intégrés dans FOOTCLUB, parce que je vous rappelle que dans un avenir très proche, l'objectif des clubs, c'est qu'ils commandent leurs licences par cet outil informatique que nous mettons à leur disposition.

### **Jean-Pierre ESCALETES.**

Rappelez-vous, on a déjà essayé.

L'avantage est de normaliser, d'harmoniser mais je pense que le cœur de cette simplification est là parce que ça s'adresse au club. Je pense que ce sera difficile la première année à mettre en place mais gardez le délai d'opposition, je veux bien. Rétractation ce n'était pas une bonne idée parce qu'on a des commissions, et je pense que lorsqu'elles reçoivent une lettre, elles l'étudient et elles voient exactement quel est le problème posé, si c'est un problème grave, elle le solutionne.

Je vous le dis franchement, je ne pensais pas personnellement que vous iriez jusque là. Je félicite le groupe de travail. C'est un étonnement positif et non réprobateur.

### **Fernand DUCHAUSSOY**

Peut-être que c'est un corollaire que l'on n'avait peut-être pas tout à fait prévu dans le temps de développement de FOOTCLUB.

### **Jean-Claude HAZEAX**

En résumé, avant de passer au vote, nous vous rappelons les avantages de ce dispositif :

- une seule procédure pour un seul événement,
- la gestion en ligne de la démission et de la demande de licence par le club,
- la réduction du nombre d'échanges entre nos opératrices et les clubs.

Il y avait un inconvénient qui a été pris en compte notamment au niveau de la date d'application, c'est celui de la gestion des imprimés de démissions qui sont déjà stockés dans les clubs et voire dans les Ligues. Cet inconvénient, nous vous donnons une année supplémentaire pour l'atténuer. Je vous disais qu'on avait retiré le délai de rétractation, ce qui fait que la réduction du délai de décision pour le joueur n'a plus libre cours.

Vous savez tout. Je vous propose de passer au vote qui comprend deux questions :

- l'acceptation de la procédure
- l'acceptation de sa date d'application au 1<sup>er</sup> juin 2009

telles qu'elles vous ont été présentées dans les textes qui vous ont été remis.

La proposition est adoptée à 97,7 %.

### **Fernand DUCHAUSSOY**

Ça se passe de commentaires : 97.7%.

On a tenu compte aussi du délai d'adaptation, c'est-à-dire de vous laisser une année supplémentaire sachant qu'il y a déjà une Ligue qui l'applique à titre expérimental, une autre Ligue nous a demandé de mettre en application dès le mois de juin de cette saison et une troisième voire une quatrième qui se sentent prêtes au niveau informatique et qui vont négocier un peu les cartons de démission qu'elles ont en stock.

### **Jean-Claude HAZEAX**

#### **Troisième sujet / l'exclusion temporaire et le remplaçant/ remplacé**

Ça concerne le troisième domaine du 1<sup>er</sup> chapitre.

Il vous a été proposé un règlement générique de l'exclusion temporaire ainsi que du remplaçant/remplacé. Pour ceux qui souhaitent utiliser ces dispositifs dans leurs différents championnats, il est apparu au groupe de travail, que, comme pour les coups de pieds au but où il n'y a qu'une réglementation, en la circonstance on prend le dispositif ou on ne le prend pas. On a vu arriver tellement de règlements divers que, très sincèrement, quand on passe d'une Ligue à une autre, ce n'est plus de la simplification. On peut voter texte par texte.

### **Monsieur Bernard BARBET – Ligue de Rhône-Alpes**

Je tenais à m'exprimer par rapport au remplaçant remplacé. On l'utilise depuis très longtemps dans la Ligue Rhône Alpes et dans les Districts de la Ligue pour lesquels on est arrivé à un accord pour avoir un règlement unitaire au niveau de notre Ligue et où le texte proposé nous embête à deux niveaux :

- tout d'abord, le fait qu'on n'ait pas de période de limitation soit en fin de rencontre, soit en deuxième mi-temps des prolongations parce que là on arrive, on l'a constaté sur le terrain, à des abus pour ne pas jouer. On aimerait pouvoir avoir un délai de 10 minutes à la fin des rencontres où on ne peut faire que deux remplacements ou pendant la période de 2<sup>ème</sup> mi-temps des prolongations.
- On aimerait également, bien que les principes mêmes de la simplification des règlements impose à la Division supérieure d'une Ligue d'avoir le même règlement que le championnat du dessus, continuer à pouvoir l'appliquer en DH et on serait très embêtés de devoir revenir en arrière à ce niveau.

### **Jean-Marie COPPI – Président du District du Doubs Sud - Haut Doubs**

Je vais aller dans le même sens que mon collègue. Notre système remplaçant remplacé fonctionne depuis 10 ans en Ligue de Franche Comté, et coup de chance et contrairement à la Ligue Rhône-Alpes, il est appliqué exactement dans les termes qui sont proposés aujourd'hui.

A notre niveau, la seule chose effectivement c'est la restriction au niveau de la Division Supérieure de Ligue. Jusqu'à présent, c'est appliqué. Nous comprenons bien le principe de l'application des règlements du championnat national à la division supérieure de Ligue mais autant nous le comprenons peut-être pour la division supérieure de Ligue championnat

senior masculin, autant pour d'autres compétitions style jeunes, foot d'entreprise ou championnats féminins, ça nous paraît une restriction trop forte.

En effet si nous prenons l'exemple du foot féminin, nous avons deux niveaux seulement de pratiques et c'est à notre avis, introduire une contrainte un peu forte par rapport à toute cette pratique du foot féminin que nous voulons développer.

**Jacques BERTHOMMIER** – Ligue d'Alsace

Je voudrais intervenir sur l'exclusion temporaire. Une règle que nous avons pratiquée pendant près de six ans en Alsace et qu'on a été amené à supprimer parce que ça tournait à l'usine à gaz et surtout ce sont les arbitres qui en ont demandé la suppression.

**Fernand DUCHAUSSOY**

Je vous rappelle qu'il ne s'agit pas d'une obligation. C'est un texte de référence pour ceux qui souhaiteraient le mettre en place.

**Jacques BERTHOMMIER** – Ligue d'Alsace

Je voulais juste attirer l'attention aussi parce qu'il est publié chaque année dans le livre de l'arbitrage, une instruction, une directive de la FIFA qui demande aux fédérations nationales de sanctionner dans les meilleurs délais les Ligues régionales qui appliqueraient cette règle.

**Jean-Pierre ESCALETES**

N'en tenez pas compte.

**Fernand DUCHAUSSOY**

Ce que je vous propose parce que c'est vrai on a beaucoup travaillé sur les textes précédents. Ces deux textes, on va les mettre en veilleuse. On souhaitait avoir un texte de référence en particulier pour ceux qui n'appliquent pas ces remplaçants remplacés et il y en a encore quelques uns et c'est l'exclusion ou le carton blanc.

Ce que je vous propose et ça fait partie de l'espace de liberté, c'est que le groupe de travail se repenche sur le problème et vous le présente une prochaine fois.

**Jean-Pierre ESCALETES**

Non. Fernand regarde bien ce que tu vas voir.

Maintenant première question : levez le bras si

- dans votre Ligue ou votre District, on applique le système des remplaçants remplacés ? La majorité l'applique.

- on applique l'exclusion temporaire ? – Il y en a un peu moins.
- existe-t-il des Ligues ou des Districts où on applique les deux en même temps ?

Je pense qu'il y a une majorité très forte et que ce texte s'impose. Peut-être peut-on lui laisser un certain délai d'application dans les Ligues où il y a avait une petite modification ?

Il faut ces textes de référence autrement on va partir vers la pagaille générale ; maintenant qu'on laisse un petit délai d'application ou que l'on dise en ce qui concerne la division d'honneur, on permet comme pour le reste de prendre ou de ne pas prendre, on aura un texte de référence. Je peux vous dire que dans trois ou quatre ans, on n'en parlera plus, tout le monde aura le même texte.

### **Fernand DUCHAUSSOY**

C'est la voix de la sagesse, il a l'expérience. Je voulais aller vers l'espace de liberté mais tous ceux qui ont travaillé disent que ce n'est pas bien de taper en touche.

### **Jean-Pierre ESCALETES**

Attends que je réponde à l'Alsace. Quoiqu'il arrive dans les deux cas, nous sommes en marge des règlements de la FIFA. Ils nous rappellent régulièrement qu'on ne devrait pas le faire et nous on lui rappelle régulièrement qu'on le fait donc tout va très bien !

### **Daniel MIRAL – Ligue d'Auvergne**

Moi je souhaite qu'on règle le problème de la Division Supérieure d'Honneur parce que chez nous c'est important, on applique ce remplaçant remplacé. Avant de voter je souhaite qu'on s'exprime sur ce point là. Est-ce qu'on nous autorise ou pas ?

### **Fernand DUCHAUSSOY**

Le Président de tous les Présidents dit c'est dans votre espace de liberté. Surtout en Auvergne !

### **Daniel MIRAL**

J'ai compris si on a un espace de liberté. Merci.

### **Fernand DUCHAUSSOY – Président de la LFA**

C'est un peu contradictoire avec ce qu'on avait voté l'an dernier !

## **Jean-Claude HAZEAX**

Faisons la synthèse de l'ensemble des discussions

- la première, c'est le fond, l'écriture du texte.
- une discussion qui s'est ouverte sur « à qui ça s'applique » ? C'est donc le fameux problème de la division supérieure de ligue où a souhaité l'année dernière proposer une application uniforme des règlements sur les 22 Ligues,

On va déjà passer au premier vote sur le fond, c'est-à-dire les textes qui vous ont été distribués.

- Sur l'exclusion temporaire.  
La proposition est adoptée à 73,1 %.
- Sur le remplaçant/remplacé  
La proposition est adoptée à 85,8 %.

## **Fernand DUCHAUSSOY**

Sur l'espace de liberté quand on a voulu uniformiser l'an dernier sur les DH, on n'avait pas extrêmement pensé à l'histoire remplaçant remplacé. Ce que l'on voulait c'est qu'il y ait le même nombre de mutés sur cette catégorie qui était à la limite entre le CFA2, les barrages etc.

Maintenant, sur les remplaçants remplacés, j'allais presque dire qu'on n'y avait même pas pensé. Maintenant on nous pose la question « Est-ce que cela pose un problème insurmontable qu'à l'intérieur d'une Ligue, on puisse avoir cette possibilité d'avoir l'uniformité en ce qui concerne les remplaçants/remplacés ». Ce n'est pas dans la simplification c'est vrai de ne pas avoir le même règlement dans une même Ligue entre la DH et la DHR par exemple.

On n'ira pas vérifier si en DH vous faites cette opération tout en sachant que si vous avez des matchs contre une autre Ligue qui ne l'applique pas, évidemment il faudra à un moment donné que vous acceptiez la règle générale. Pour une compétition nationale et pour une confrontation nationale, la règle générale est évidemment que l'on n'applique pas les remplaçants/remplacés.

## **Jean-Pierre ESCALETES**

Je pose une question là-dessus. Actuellement, il y a des Ligues qui ne font pas du tout le système des remplaçants/remplacés. Quant au niveau de la Coupe de France, elles rencontrent un club d'une Ligue voisine qui l'utilise, que faites-vous ?

### **Fernand DUCHAUSSOY**

C'est la compétition. Vous ne l'utilisez pas.

Pour la Coupe de France, pour le nombre de mutés, on appliquait ce qui était la règle dans sa propre Ligue mais on n'a pas le droit de faire remplaçant/remplacé pour les compétitions nationales.

### **Jean-Claude HAZEAX**

Avant d'aborder les modifications règlementaires, je voudrais très sincèrement remercier le groupe de travail qui n'a pas ménagé sa peine et je voudrais qu'on associe à ces remerciements, l'ensemble des collaborateurs du service juridique qui ont été d'un précieux concours dans la rédaction des textes. Habituellement, on les consulte pour des affaires qui sont souvent très ennuyeuses et parce qu'on est un peu démuni, mais ce travail d'équipe a permis d'avancer. Ce n'est qu'une marche dans le grand escalier de la simplification.

## **LES MODIFICATIONS REGLEMENTAIRES**

Nous pouvons nous référer aux textes distribués.

### **Page 23 :**

Demande forte des Districts dans le cadre d'organisation des activités promotionnelles aux journées événementielles : de prévoir un alinéa à la réglementation pour permettre d'accueillir des filles et des garçons qui ne sont pas licenciés.

Il a été ajouté que pour les journées portes ouvertes ou promotionnelles, l'obligation de posséder une licence n'était pas indispensable.

### **Fernand DUCHAUSSOY**

Je voudrais intervenir sur ce point qui est important. Il y a un deuxième volet dans l'autorisation, c'est l'autorisation parentale.

La partie essentielle qu'on a enlevé, c'est sur le certificat médical. On ne l'a pas enlevé du règlement en se disant ça va nous arranger. Non, mais parce qu'on a un texte ministériel qui nous permet de le faire c'est-à-dire qu'on a reçu du Ministère de la Jeunesse et des Sports et de la Vie Associative, le texte nous disant que pour ces journées d'accueil, il était possible si il n'y avait pas de compétition, sous réserve bien entendu qu'il y ait une couverture en assurance par sa propre assurance de Ligues, qu'on pouvait les faire jouer.

La question qui m'a été posée et qui est aussi judicieuse c'est de savoir qu'en est-il de l'autorisation parentale. C'est le deuxième étage de la fusée, on va se renseigner et on vous donnera notre position officielle à l'Assemblée Fédérale avant que vous organisiez ces journées d'accueil prévues en septembre.

Reconnaissez déjà que dans le domaine du certificat médical on a une avancée.

Maintenant pour l'autorisation parentale c'est une deuxième chose qu'on n'a pas encore vue et je vous promets une réponse dans un sens ou dans un autre avant l'organisation des journées d'accueil.

### **Jean-Claude HAZEUX**

On passe au vote.

La proposition est adoptée.

### **Article 70**

Précision de librairie qui est de remplacer le terme « joueur » par « licencié ».

La proposition est adoptée.

### **Article 72**

Précision au niveau du certificat médical figurant sur la licence : vœu déposé par la Ligue de Normandie qui a déjà été expliqué dans les collèges précédents et qu'il est demandé de soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale pour être en conformité avec nos statuts.

La proposition est adoptée.

### **Article 159**

Qui régleme la participation minimale des épreuves FUTSAL : « un match ne peut débuter si un minimum de cinq joueurs dont un gardien n'y participent pas et ne peut se poursuivre sans un minimum de trois joueurs ». On va dire que c'est de la précision d'organisation.

La proposition est adoptée.

### **Article 167**

Qui est une demande qui nous a été faite et qui est allée jusqu'au Conseil Fédéral pour remettre un peu d'ordre sur la participation ou la non participation en particulier pendant la trêve hivernale : le délai de suppression de dix jours auquel l'interdiction de participation.

Vous avez lu comme moi ce qui est écrit page 29.

Là aussi, les choses ont été largement abordées et discutées.

La proposition est adoptée.

### **Articles sur les confirmations de réserves, réclamations, évocations ...**

Là aussi, vous avez été largement consultés et vous avez eu le temps de réfléchir aux propositions que vous avez entre les mains sur l'impossibilité de retirer des réserves et des réclamations par les clubs les ayant déposées. Un vœu de la Ligue de Basse Normandie sur lequel la commission centrale des statuts et règlements était tout à fait favorable.

La proposition est adoptée.

### **DISPOSITIF DE SUPPRESSION DES BARRAGES**

Je vous rappelle qu'il a été décidé par le Conseil Fédéral de supprimer les barrages.

Nous allons nous attarder sur le CFA2 où ce dispositif a été un petit peu plus détaillé. Il en sera de même sur ce qui va se faire sur les autres épreuves comme le championnat national des 18 ans, la compétition fédérale des 14 ans, les D1, D2 féminines et D3.

- ***Règles d'admission en Division Supérieure :***

Vous avez, pages 36-37 pour ceux qui veulent avoir des références, les anciens textes. Ils disaient :

- que les trois derniers des quatre groupes de CFA descendaient en CFA2 : pas de changement.
- que du 2<sup>ème</sup> au 9<sup>ème</sup> - moins quatre qui étaient rachetés - constituaient 76 clubs : un changement puisqu'on ne parle plus du 2<sup>ème</sup> au 9<sup>ème</sup> de CFA2 dans le maintien mais du 2<sup>ème</sup> au 10<sup>ème</sup>. On passe ainsi de 76 à 84 clubs (puisque'il y a huit groupes) pour le maintien en CFA2,
- que les 7 x 12<sup>ème</sup> étaient maintenus, le dispositif proposé s'adresse lui à 4 x 13<sup>ème</sup>,
- qu'il y avaient 22 accessions c'est-à-dire les champions de Ligue régionale ou pour autant que le champion ne peut pas accéder, le suivant immédiat,
- qu'ensuite, une opération barrage était organisée entre 33 équipes, 22 équipes issues des Ligues régionales c'est-à-dire le second de chaque Ligue régionale et 11 clubs issus du CFA2.
- que ce tournoi triangulaire était disputé sur plusieurs journées et les 11 vainqueurs du tournoi triangulaire constituaient le nombre supplémentaire pour arriver à 128 clubs.

## **Ce qui est proposé :**

Que les 22 champions régionaux accèdent toujours en division supérieure, mais que pour compléter de 122 à 128, les six équipes de clubs de la division supérieure de Ligue choisies le soient par une réglementation particulière qui consiste à établir un mini classement entre les 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> ce qui va donc donner un résultat et un nombre points à chacune 2<sup>ème</sup>. Les 6 x 2<sup>ème</sup> qui auront le plus grand nombre de points dans ce mini-classement iront en CFA2 la saison suivante.

On ajoute que pour être éligible au mini classement, disons pour être une Ligue éligible au mini classement, il faut déjà que le 2<sup>ème</sup> de celle-ci n'accède pas directement, c'est-à-dire qu'il ne prenne pas la place d'un premier qui est empêché d'accéder par ce que son équipe supérieure est déjà en CFA2 ou pour d'autres raisons. Il faut aussi que le club de division supérieure de ligue proposé puisse être éligible à l'accession. C'est-à-dire qu'on exclut les Ligues dont le 2<sup>ème</sup> accède directement ou dont le club de division supérieure de ligue ne peut pas accéder pour des raisons diverses et variées. Pour les autres Ligues et pour celles-ci seulement, établissement du mini classement.

Maintenant on va vous donner un exemple de mini classement et comment les choix vont s'opérer s'il y a des événements imprévus dans une fin de saison sportive ou à l'intersaison pour démarrer la compétition de la saison suivante.

J'ai mis les Ligues au hasard. Il y a un classement de 9 Ligues.

Il n'y a pas de contestation sur les clubs accédant des six Ligues de la partie gauche (cas n°1 : elles accèdent toutes en championnat de CFA2).

Le cas n°2 : il y a des « accidents de parcours » parmi les six élues. Le mini classement se fait au 31 mai à la fin du championnat et entre cette date et l'établissement des compétitions il y a des imprévus. Ça veut dire que le club qui a fait l'objet d'une non accession ne peut pas être remplacé par un club de sa ligue ; la Ligue éligible est la suivante qui vient prendre la place laissée vacante par le club précédent ; ainsi de suite, à l'examen de chaque « accident de parcours » .... Jusqu'à temps que l'on puisse compléter ce championnat de CFA2.

## **Fernand DUCHAUSSOY**

En résumé ça veut dire que ce n'est pas un 3<sup>ème</sup> qui peut monter !

## **Jean-Claude HAZEAX**

Ça veut dire qu'à l'intérieur de sa Ligue, le 3<sup>ème</sup> ne peut pas prendre la place d'un 2<sup>ème</sup> laissé vacante.

Le dispositif s'applique pour les autres championnats. Je prends l'exemple des 18 ans dont il faut sortir 11 clubs. Là aussi s'il y a un « accident de parcours » parce qu'il y a un club qui ne repart pas, on va prendre la Ligue classée 12<sup>ème</sup> et ainsi de suite....

Ces dispositions concernent toutes les compétitions sur lesquelles il y avait soit des tournois finaux (compétitions féminines) soit des barrages, pour éviter qu'on ait à nouveau à se rencontrer au mois de septembre en fonction des décisions des commissions, du comité national olympique et sportif voire des tribunaux.

Voilà ce qui vous est proposé. J'ajoute quand même, pour la bonne compréhension de ce qui va se passer en 2008-2009, que pour ramener les 130 clubs de CFA2 à 128, n'accéderont à titre exceptionnel à la fin de la saison et vous l'avez lu, non pas six clubs issus des Ligues mais seulement quatre ; simplement que cette année exceptionnelle nous permette de revenir à une compétition à 128 clubs alors qu'aujourd'hui elle est à 130.

### **Fernand DUCHAUSSOY**

Le Président de la FFF et le Conseil Fédéral nous ont donné la mission de supprimer les barrages pour des raisons que j'ai expliquées de nombreuses fois et en particulier l'affaire Bergerac. Après il faut trouver un système. Il peut être ce qu'il est, on peut diviser le nombre de points par le nombre de matchs etc, mais il y a un système qui existe déjà. Classer les 13èmes c'est pour la descente et non pour l'accession, de faire des mini classements fictifs dans le même groupe entre les six clubs qui cernent le club 2<sup>ème</sup> qui est concerné. Ça a toujours fonctionné tout en sachant que c'est aléatoire et qu'on compare une Ligue avec une autre Ligue.

Pourquoi six, parce que les statistiques que nous avons faites depuis la mise en place des barrages fait qu'en moyenne, il y a six 2<sup>ème</sup> qui accèdent en CFA2.

Pourquoi les quelques 2<sup>ème</sup> ? Pour donner un peu d'intérêt pour la 2<sup>ème</sup> place pour les championnats de DH.

Maintenant on va comparer les 2<sup>èmes</sup> ensemble. Il arrive qu'un 1<sup>er</sup> ne puisse pas monter parce que c'est la réserve d'une équipe qui se trouve au-dessus ; c'est le 2<sup>ème</sup> qui monte automatiquement. Dans ce groupe le 3<sup>ème</sup> ne participe pas parce qu'on ne va pas s'amuser en plus à comparer les 3<sup>èmes</sup> des différentes Ligue, voilà la philosophie. On nous a demandé

de l'étendre aux autres championnats en particulier aux championnats jeunes où il y a des barrages parce que là aussi parfois on a des problèmes administratifs à régler.

**Jean-Pierre ESCALETES**

Aujourd'hui c'est l'acte de décès des barrages et nous nous en félicitons, c'est quand même paradoxal ! C'est vrai, ce système n'est pas parfait mais il nous évitera quand même certains problèmes. Existe-t-il un système parfait ? Non. Existe-t-il des fins de saison difficiles avec les barrages ? Oui.

**Fernand DUCHAUSSOY**

On a une consultation des Ligues aussi qui nous ont donné leurs idées. On a même été jusqu'au tirage au sort. On ne va pas en rajouter. On passe au vote électronique.

La proposition est adoptée à 94,1 %.

**Fernand DUCHAUSSOY**

Ça n'évitera probablement pas totalement les problèmes juridiques mais ça va simplement les diminuer.

**Jean-Claude HAZEAX**

Deux textes encore sur des dispositifs dérogatoires

**Article 7 au niveau des descentes**

Quand il y a un club supplémentaire et qu'il faut revenir après à la quantité de clubs.

Ce dispositif vous est proposé et permet à nos services d'avoir une règle connue.

La proposition est adoptée.

**Fernand DUCHAUSSOY**

C'est anticiper ce qui nous est arrivé cette année c'est-à-dire qu'on pourrait encore être obligé d'avoir une accession supplémentaire par le tribunal administratif au cours du mois d'août c'est-à-dire qu'à la fin de la saison, on revient aux 128 clubs comme c'était prévu dans le texte initial.

**Jean-Claude HAZEAX**

La commission centrale féminine nous a soumis un texte sur la protection de la jeune joueuse. Je crois qu'on peut faire confiance aux travaux de la commission centrale et voter ce texte objet de la page 49 sans aucune difficulté. La proposition est adoptée.

Pour la coupe nationale FUTSAL il a été proposé quelques modifications dans le système de l'épreuve où là aussi vous en avez pris connaissance et nous vous remercions à l'avance de donner votre approbation. La proposition est adoptée.

**Page 48**, qui permet à travers une proposition de la commission centrale du football amateur de supprimer l'envoi d'un double à la Ligue du club recevant sur les incidents de toute nature. La proposition est adoptée.

Je vous remercie pour la qualité de votre écoute et pour les progrès que vous avez faits dans nos règlements. Merci encore.

### **Fernand DUCHAUSSOY**

On va parler un petit peu de football avec une réflexion du département jeunes et de la DTN sur les pratiques de nos jeunes joueurs : 1 200 000 personnes concernées.

## **VIII. ACCORD CADRE – EVOLUTION DE LA PRATIQUE DU FOOTBALL DES FOOTBALL**

### **François BLAQUART – DTN Adjoint**

Mesdames et Messieurs, ce qui suit synthétise ce qui a été effectué par le département jeune début janvier à la demande du Président de la LFA et du DTN avec deux missions :

- nous donner un cadre de développement pour le moyen et le long terme,
- et définir un schéma national de pratique des jeunes en laissant place aux spécificités régionales.

Cette place que l'on réservera aux spécificités régionales ou qui pourra être réservé à cette spécificité nous semble très important.

Dans la réflexion, l'objectif de la réforme que l'on pourrait plutôt définir comme simplement un ensemble de préconisations, notre souci était de redonner de

- l'attractivité à nos pratiques, de les dynamiser, de les rendre plus festives, plus ludiques et peut-être de donner aux enfants l'envie de poursuivre plus longtemps

dans la pratique du football voire de rassurer les parents quant à la qualité du cadre d'activité de leurs enfants,

- la lisibilité notamment pour les tiers, le public, les partenaires,
- la cohérence entre tous les programmes, football d'animation, football d'excellence, football de haut niveau,
- l'équilibre dans les objectifs,
- et puis l'éducation, mot fortement employé en ce moment, mettant en valeur tous les principes de citoyenneté et notamment la transmission de valeurs et des comportements qu'ils soient ceux des enfants mais encore plus probablement ceux des encadrants,
- il faut essayer de dédramatiser les compétitions de façon à supprimer un petit peu tous les excès qui les accompagnent.

Les principes fondamentaux dans la démarche, c'était d'abord :

- d'établir une démarche similaire puisqu'on parlait de lisibilité, pour tous, c'est-à-dire filles et garçons,
- de respecter des étapes de l'éducation et d'apprentissage qui n'ont pas toujours été prises en compte dans l'organisation générale de nos pratiques, notamment en tenant compte des phases de développement physique et psychologiques des jeunes joueurs avec des étapes fortes qui sont caractérisées par le système scolaire notamment à savoir l'école primaire, le collège et le lycée,
- de tenir compte dans les pratiques un peu plus de haut niveau et notamment au niveau régional, des périodes de maturation sensibles chez les jeunes que sont à peu près les tranches d'âges qui vont de 12-13 à 16 ans, qui méritent une approche particulière.

Même si j'en parlerai moins ici, la DTN dans ses missions, veut mettre tout en cohérence et développer aussi un plan national filles et garçons.

- de positionner les filières d'accès au haut niveau et de haut niveau pour les filles et les garçons ; les définir quelquefois notamment pour les filles, et mieux les positionner par rapport à ce système de pratique. Ça implique les filières : ce sont les sections sportives scolaires jusqu'aux centres de formations, en passant par les pôles espoir et les pôles français.
- Et puis à notre niveau c'était très important aussi, d'avoir un cadre d'activités extrêmement précisé : mieux redéfinir l'architecture de formation de nos éducateurs, mieux les axer sur leurs domaines d'intervention à condition encore que les champs d'intervention soient ciblés.

Les principales modifications induites à cette réflexion :

- l'adaptation des catégories de licence en respectant l'usage européen : c'est évidemment une demande qui nous vient de l'UEFA mais si on parlait de lisibilité, c'est peut être un besoin interne aussi ;
- l'évolution des types de pratiques adaptés sur ce que l'on sait des jeunes, garçons filles selon les catégories d'âges ;
- l'évolution des types de rassemblement : quel type de compétition ? On parlait d'attractivité, d'aspect ludique et de compétitions en cohérence avec les programmes de développement mais aussi en valorisant les principes d'accompagnement (comportements, savoir être de la part des encadrants), voire la transmission des savoir-faire.

Pour schématiser, la première réflexion était une modification de l'approche des catégories et peut-être encore plus des licences. On rappelle le principe existant actuel à l'échelon régional puisque le niveau national correspond à très peu de licenciés dont l'essentiel étant au niveau régional donc avec les catégories existantes avec l'observation que les benjamins chevauchaient deux types d'étapes d'éducation moitié sur l'école primaire moitié sur le collège.

Je rappelle globalement que l'école primaire est plus du domaine de l'assistance et que le principe du collège est l'accès à l'autonomie. On met donc des gamins qui sont dans une même catégorie de football mais probablement pas dans la même démarche d'éducation. C'est probablement un aspect important et on retrouvait la même chose chez les 15 ans entre collège et lycée.

La proposition est bien entendu

- d'abord de définir non plus des catégories mais des âges de licence. C'est important en termes d'approches. Au départ, les pratiques vont correspondre aux étapes d'éducation. Ce qui est important pour nous c'est de cadrer l'activité des jeunes. On irait vers des licences identifiées par année d'âge. En fait, le principe serait que la licence donnerait droit ou accès à des pratiques, donc en termes de lisibilité, ça pourrait être plus simple,
- de rappeler aussi les catégories FA puisqu'on parlait de parallèle avec l'UEFA : c'est-à-dire se mettre aussi en accord avec les catégories officielles de l'UEFA, dans les catégories de jeunes à partir des 11-12 ans.

La prise en compte du système scolaire avec le système d'éducation c'était, dans notre esprit, par rapport à l'école primaire, avoir une définition de football de découverte.

On peut rappeler que c'est souvent à l'âge de la 6<sup>ème</sup> que les jeunes se fixent dans une activité et que, souvent dans le temps de l'école primaire, ils se cherchent et pratiquent plusieurs disciplines. Bien entendu notre intérêt, c'est de les fidéliser mais on sait que c'est au niveau du collège que le garçon ou la fille décide réellement de faire du football.

Ecole primaire, football de découverte ; le collège, football d'éducation, parce que dans ce temps de formation, il y a énormément de choses à faire et puis au lycée, on parlerait de football de compétition parce qu'on sait qu'hormis ceux qui vont vers les filières de haut niveau et la formation au haut niveau, à 15-16 ans, ce que l'on a envie c'est de pratiquer et de jouer en compétition à un niveau correspondant à ses aspirations et à ses qualités.

On parlera juste pour symboliser, davantage de plaisir du jeu dans le football de découverte au départ jusque même chez les plus vieux y compris les senior, de perfectionnement dans le temps du collège et d'épanouissement dans le temps du lycée.

Automatiquement ça nous a amené à faire une proposition d'évolution des pratiques en rappelant qu'habituellement les pratiques par rapport aux catégories qui se situent à cheval sur les systèmes scolaires étaient celles-ci :

Chez les garçons : foot à 5, foot à 7, foot à 9 et ainsi de suite, foot à 11.

Chez les filles on retrouvait, compte tenu du petit nombre de licenciées, des pratiques adaptées mais qui étaient aussi axées dans cette démarche avec une volonté de mixité sur le temps de l'école primaire voire après. On rappelle aussi par expérience et surtout probablement par évaluation que les jeunes filles dans le temps de l'école primaire cohabitent extrêmement facilement avec les garçons mais que c'est au début du lycée que se fait la forte séparation entre les deux.

La proposition générale nous concernant serait de faire un football de découverte à 5, à 7 et même aménagé parce qu'il y a des Districts ou des Ligues qui ont expérimenté d'autres types de football, on parlait de spécificité régionale, ça nous paraît important, avec une grande souplesse.

Quand on met foot à 5, foot à 7, foot à 9, foot à 11, ce sont plutôt les limites à ne pas dépasser mais à l'intérieur de ces activités, on peut probablement proposer de multiples

solutions. Il y a des expériences de football à 6 dans certaines Ligues, des expériences de Festifoot au milieu du foot à 7 dans d'autres qui sont extrêmement positives. On a besoin de cette souplesse pour privilégier l'attractivité.

La proposition chez les garçons serait en fait de vieillir un petit peu la pratique à 7 dans le temps de l'école primaire, de vieillir un peu la pratique à 9. Les expériences qui ont été faites notamment du temps de la Predator Cup, justifient largement cette demande d'avoir un football plus technique et plus serré pour valoriser justement les talents et puis bien entendu après le foot à 11.

Chez les filles, toujours compte tenu du nombre de licenciées, il y a des adaptations régionales, de secteurs, qui sont spécifiques à chaque Ligue mais aussi avec cette idée de faire du football à 11 un peu plus vieux parce que ça correspond aussi à leurs aptitudes et à leurs besoins et puis football à 11 plus dans le temps du lycée.

Une mixité fortement développée dans le temps de l'école primaire puisque les jeunes cohabitent bien puis probablement après très spécifique voire sectorielle là où c'est nécessaire à partir du collège où on doit avoir une appréciation ciblée à chaque fois.

Ça c'est le cadre général des pratiques liées aux licences ce qui nous amène à la réflexion suivante c'est-à-dire les types de rassemblement garçons et filles.

En ce qui concerne les garçons, la remarque d'abord c'est qu'il doit y avoir une réflexion dans les Ligues en fonction du nombre de pratiquants. On s'aperçoit que les Ligues ont les mêmes schémas de pratiques qu'il y ait 200 000 licenciés ou 60 000, ça ne paraît pas forcément du plus cohérent. Il doit y avoir une appréciation des politiques de Ligues adaptée au nombre de licenciés voire aux spécificités géographiques (éloignement, densité des clubs, les zones urbanisées, les zones rurales, etc.) donc une certaine forme d'ouverture.

## AU NIVEAU DES GARÇONS

- Au niveau des 6 à 10 ans, football à 5, football à 7 et tout ce qui peut aller dedans, privilégier les notions de plateaux, de secteurs, de Festifoot et de challenge dans la dynamique qui est celle actuelle peut-être avec un peu plus d'activités.

- Au niveau des 11-14 ans. On a mis deux ou trois niveaux départementaux mais bien entendu c'est l'adaptation des Ligues parce qu'on n'est pas dans la même réflexion selon les Ligues.

Ce qui nous paraît plus important, c'est le niveau régional parce qu'on est déjà sous une forme d'élitisme.

Là, il y a un petit changement. C'est un championnat ou une organisation régionale en football à 9 pour les moins de 13 ans, un peu dans la dynamique de ce qui est fait chez les benjamins actuellement. La demande qui est faite compte tenu de l'évolution forte de ces jeunes à cet âge au moins dans les régions voire dans les Districts qui pourraient en avoir les moyens c'est-à-dire avoir assez de licenciés est de faire des championnats, des pratiques par année d'âge parce que tous les constats faits aujourd'hui montrent qu'il y a une énorme différence dans ces tranches d'âge entre un gamin qui est né en début d'année et un gamin né en fin d'année.

Je vous rappelle que notre système aujourd'hui d'élite exclut pratiquement l'ensemble des garçons de talent qui sont nés après le 1<sup>er</sup> juillet. Ça se retrouve dans les championnats nationaux, dans les sélections, dans les pôles espoirs, dans les centres de formations, au moment de la signature des contrats de haut niveau. Ce qui veut dire que notre football a tendance à exclure les joueurs de talent nés en fin d'année parce que, à cet âge-là, il leur manque 10cm et quelques kilos pour jouer au niveau supérieur.

Un système comme celui-ci permettrait aussi aux jeunes ayant moins de décalage en terme de naissance de jouer dans une catégorie propre à leur année d'âge. Il est clair que c'est réservé aux clubs de niveau régional voire aux clubs départementaux qui ont en effectifs pour le faire.

Au niveau national maintien au départ sauf réflexion de la Coupe nationale des benjamins qui serait vieillie d'une année.

Au niveau des actions techniques, sur le projet de détection, la Coupe nationale d'élite qui resterait là où elle est.

- Au niveau des 15-18 ans, dans le temps du lycée et un peu plus, même réflexion que pour le football à 11 chez les moins de 14, moins de 15 ans donc des championnats départementaux.

Ce qui existe aujourd'hui de toutes façons sans réforme particulière, ça correspond à peu près à ce qui existe dans l'ensemble des Ligues : championnats départementaux de Districts, puis après championnats régionaux, et puis les championnats nationaux tels qu'ils sont aujourd'hui qui donnent satisfaction à l'ensemble des participants et dans le plan de la détection, une deuxième coupe nationale ou challenge inter Ligues qui intéresserait les joueurs nés en fin d'année.

C'est une demande des clubs de haut niveau et c'est une demande aussi qui nous concerne concernant les sélections nationales pour justement ne pas ignorer ces jeunes qui sont nés en fin d'année qui sont totalement oubliés du système.

## AU NIVEAU DES FILLES

L'adaptation est un peu plus complexe compte tenu du manque de licenciées dans l'immédiat au niveau régional ou départemental. L'objectif c'est de tendre à. L'attention c'est d'abord de les mettre en parallèle avec les garçons en termes de lisibilité et en termes d'actions, en espérant que le nombre de licenciés va augmenter pour que cela puisse se rapprocher ultérieurement de la dynamique des garçons mais c'est le nombre de licenciés qui fait qu'on peut ou ne peut pas.

Les propositions c'est

- dans le temps de la mixité, de rester sous la même forme.
- dans le temps du collège, privilégier en dehors des pratiques UNSS (nous avons une convention avec l'UNSS qui vise au développement féminin) parce qu'on pense que c'est un bon axe de démarches et de progression, c'est l'organisation dans les régions, en associant les clubs et les CAF de façon à permettre aux filles d'organiser des compétitions qui se tiennent.

Au niveau régional, privilégier aussi des rencontres entre les centres de perfectionnement. Installer dans le système de détection, de façon à donner aux filles à un moment donné la possibilité d'avoir des pratiques de niveau un petit peu supérieur et puis la Coupe Nationale des Ligues qui se fait en parallèle des garçons au même âge avec probablement l'accès aux filières de haut niveau. On a laissé de manière assez régionale l'organisation par secteurs parce qu'on est lié au nombre de licenciés. C'est vraiment à chaque Ligue voire sous forme d'inter Ligues d'ailleurs d'avoir une réflexion pour pouvoir favoriser la pratique et puis créer un deuxième challenge inter Ligues avec les sélections de Ligues pour donner à un moment donné

une compétition de niveau supérieur pour les filles de moins de 17 ans parce que là le problème du mois de naissance joue moins compte tenu du faible nombre de pratiquantes.

Au niveau de la pyramide des pratiques, c'est quelque chose de théorique qu'il nous semble important si vous voulez qu'on retrouve quelquefois dans les Ligues et dans les Districts un équilibre des pratiques. Nous avons des Ligues où il y a surabondance de compétitions régionales et quelque part, on a supprimé le football de proximité.

L'idée c'est, au niveau des jeunes suivant les catégories, d'avoir trois niveaux départementaux sachant que :

- jusqu'à 11, dans le temps de l'école primaire on est à un niveau voire deux niveaux,
- jusqu'aux 13 ans, on va être sur trois niveaux départementaux à peu près voire un niveau régional ;
- jusqu'aux moins de 15 ans, on va être à trois niveaux départementaux, deux niveaux régionaux voire interrégional.

Ce n'est pas fermé, au départ il y a une réflexion qui est faite. Sur certaines Ligues, ça peut être des championnats régionaux parce qu'elles sont suffisamment fortes en termes d'effectifs pour les organiser. Il suffit de voir le nombre d'équipes qu'elles ont dans les championnats fédéraux et puis certaines Ligues ont besoin de s'ouvrir.

Il y a une discussion à avoir sur cet aspect mais il n'est pas question de limiter le niveau de pratique uniquement pour des raisons de sectorisation des pratiques.

Pour les moins de 17 ans et les moins de 19 ans, aller jusqu'aux championnats nationaux.

Juste une ou deux réflexions : c'est bien entendu à l'attention des organisateurs dans les Ligues en rappelant simplement qu'une catégorie de jeunes c'est 20 à 30% des effectifs seniors et que ce n'est pas toujours 30% des niveaux.

Ça veut dire qu'on retrouve parfois dans certaines Ligues autant de divisions jeunes qu'il y a de divisions Senior alors que ça concerne que 30% des effectifs correspondants. Il faut avoir une réflexion là-dessus, on ne peut pas être dans la même approche.

La deuxième chose qui nous tient à cœur, c'est la dramatisation des compétitions.

A partir du moment où il y a une énorme hiérarchisation des compétitions, vous avez énormément de montées, énormément de relégations ce qui amène à des pressions énormes sur la tête des joueurs et encore plus sur la tête des encadrants. On leur reproche souvent de ne pas avoir les comportements adaptés mais il est évident que cette multiplication a tendance à entraîner ça.

Et ce qui nous tient tous à cœur et qui semble important puisqu'on veut l'inclure de manière très forte dans nos formations d'éducateurs de base, c'est tout ce qui va tourner autour de la citoyenneté. Aujourd'hui, pendant longtemps on s'est contentés de la transmission des savoir-faire. Ça a fait ses preuves quelque part et aujourd'hui il faut travailler sur les comportements.

Voilà la synthèse de nos réflexions et j'ai occulté bien entendu tout ce qui concerne directement toutes les activités de la DTN, plan de détection, filières et formation de cadres. J'ai évité aussi l'argumentation sur les compétitions puisque les évaluations qu'on a faites nous ont permis d'évaluer un petit peu les avantages et les défauts de chacune de ces pratiques.

Merci de votre attention.

### **Fernand DUCHAUSSOY**

C'est très rafraîchissant de parler vraiment de football et de son avenir.

Je rappelle qu'aujourd'hui après les questions qui vont être posées de savoir si on continue cette réflexion. Il est clair qu'on ne vous présente aucun texte, c'est simplement une réflexion globale, à savoir si on peut aller de l'avant, si la DTN, la direction des activités sportives, le département jeunes, etc. peuvent continuer à réfléchir.

Est-ce que c'est applicable la saison prochaine ? La réponse est évidemment NON puisqu'on ne vote rien aujourd'hui.

Eventuellement, si il y a des choses qui peuvent être votées, elles ne pourront l'être que fin mai voire à l'automne prochain.

Il y a des aspects financiers là-dedans. Il est évident que la fédération ne base pas son budget sur les compétitions jeunes et la seule réflexion qui doit être à notre esprit c'est l'intérêt de notre jeunesse et de ceux qui nous rejoignent. C'est tout. C'est la seule considération à prendre en compte.

## **Philippe BOURGEOIS – District de la Seine et Marne Sud**

Sur la réflexion globale, c'est globalement satisfaisant mais il va falloir se pencher sur le problème de la dernière catégorie des 18 ans. Je pense que si on laisse cette catégorie sur deux années, à court terme, ça va faire comme les espoirs, il y aura disparition de la catégorie tout au moins dans les Districts.

## **André PREVOSTO – Directeur Général Adjoint de la FFF**

La Coupe Gambardella-Crédit Agricole est déjà sur trois années de pratique, rien n'empêche au niveau d'un District qu'elle soit aussi sur trois années de pratique.

Il n'y a pas de mystère, tu ne passes pas de l'école primaire qui est sur cinq ans avec un football d'animation sur 6 ans. Il y a forcément une compression à un moment donné mais il y a des adaptations sur les phases des compétitions et sur l'ouverture des compétitions proposées aux différents âges. C'est pour ça qu'on dit que ce découpage par année est quelque chose qui permet de s'adapter alors qu'en figeant par période de deux ans ou de trois ans, cette adaptation est plus difficile.

## **Fernand DUCHAUSSOY**

On peut même imaginer dans des Ligues qui ont énormément de licenciés dans une catégorie de faire un championnat sur une année d'âge. C'est vraiment un appel à la libéralisation de la plupart des pratiques de Districts.

## **François BLAQUART**

Dans le projet s'il n'a pas été défini, ce projet n'exclut absolument pas les surclassements, ça veut dire qu'on peut penser que tout gamin qui est licencié sur une année d'âge pourra toujours jouer avec les jeunes qui ont une année de plus voire deux ans de plus quand on parle de ces compétitions. On peut d'une certaine manière résoudre aussi ce problème de trois années d'âge.

## **René MONTAGNIER – District de la Loire**

Pour avoir fait part de ce projet à l'Amicale des Présidents de clubs de mon District et à l'Amicale des éducateurs, je me dois de livrer une partie de leurs réflexions :

Globalement, le cadre leur plaît assez parce que ça laisse un espace qui correspond vraiment à ce qui se passe au niveau scolaire. Cette partie là les intéresse beaucoup mais je crois que derrière, à partir du moment où la réflexion continue, il est important de rapidement

leur préciser comment vont s'organiser les choses, leur expliquer comment faire pour y arriver plutôt que de les laisser se monter des schémas dans leur tête.

### **Fernand DUCHAUSSOY**

Je souscris totalement parce que derrière ce plan, il y a une philosophie et on ne le fait pas forcément toujours ressentir quand on duplique les explications de l'un à l'autre. Si on regarde le schéma de façon très superficielle effectivement on risque de passer à côté de l'essentiel. Tu as parfaitement raison de dire qu'il faut aller beaucoup plus loin dans l'explication, la pédagogie et la réflexion.

### **François BLAQUART**

L'essentiel des aménagements nécessaires est déjà relativement prêt en termes pas de règlements parce que chez les jeunes il n'y en a pas trop mais en termes d'adaptation. L'organisation n'est pas un bouleversement. Les pratiques restent à peu près les mêmes et ensuite si jamais il y avait un accord ou un consensus sur cet aspect, il est évident que toutes les commissions représentatives en plus de l'ensemble des pratiques que ce soit le football d'animation, les compétitions etc. se pencheraient sur l'aménagement dans les temps qui vont venir.

### **René MONTAGNIER**

Beaucoup de Présidents de clubs, notamment des clubs ruraux, se font du souci pour avoir une équipe de 8ans, une équipe de 10 ans, une équipe de 11 ans. C'est urgent de le leur expliquer.

### **Fernand DUCHAUSSOY**

Il ne faut pas confondre ce qui est écrit sur la licence et l'accès à la compétition.

La licence c'est par année. On est obligés de le faire puisque si on a décidé de coller au système scolaire, on sait que l'école primaire c'est cinq ans. Jusqu'à preuve du contraire, 5 n'est pas divisible par 2, c'est pour ça que l'on fait des licences par âge mais on n'a pas dit qu'on faisait des compétitions par âges, jamais on n'a dit ça. C'est possible dans des Ligues qui auraient éventuellement la possibilité de le faire mais ce sera exceptionnel. On va rester sur des pratiques sur 2 voire 3 années.

### **René MONTAGNIER**

Je suis d'accord mais si vous le dites, ils le croiront beaucoup plus que si c'est moi qui le dis.

### **Jean-Pierre ESCALETES**

L'autorité du Président de District !

**Didier ANSELME** – District de Savoie.

Simplement, je pense qu'il serait intéressant qu'au niveau de la DTN, vous affiniez la réflexion pour la catégorie 12-13 ans qui est prévue de jouer à 9.

Je vois dans mon petit District rural que les Benjamins, actuellement il y en a les 2/3, voire les 3/4, qui pratiquent à 7 pour des raisons d'effectifs et d'équipements. Est-ce qu'en vieillissant d'un an cette catégorie, des gamins de 13 ans qui auront pratiqué à 7 ce ne sera pas problématique de passer à 11 tout de suite après ? Il y aura peut-être quelque chose à affiner à ce niveau là.

**François BLAQUART**

Honnêtement ça ne pose pas de problème. C'est vrai que la filière logique, ça va être 7, 9, et 11. Après il y a des adaptations locales à faire. Il nous semble de toutes façons que le nombre de joueurs pratiquant sur un terrain n'est pas le vrai problème. Le football n'est qu'une association de jeux à 2 contre 2, 3 contre 3, et ainsi de suite, c'est jamais un football total à 7 contre 7, 9 contre 9 ou 11 contre 11.

Par contre, on s'est penchés dans les préconisations, il faut savoir que ça va amener une adaptation de terrain de football à 7. Ça va avec. On travaille sur le sujet. Vous aurez des propositions rapidement sur cet aspect avec beaucoup de mobilité, beaucoup de légèreté et d'adaptation.

Pour revenir à votre question, notre proposition c'est le joueur. Il a tel âge, il a le droit de jouer dans telle pratique. Après c'est au club de dire j'ai tant de joueurs de cet âge là, je peux faire une équipe, je m'inscris dans la pratique qui correspond. C'est ce que l'on veut pour vous donner toute la souplesse nécessaire. C'est vrai que dans le milieu rural ou à un bas niveau, ça demandera beaucoup plus de souplesse que quand on est au niveau régional.

**Vincent NOLORGUES** – Ligue d'Auvergne

Fernand dit qu'il y a cinq années d'âge à l'école primaire alors que pour moi, il y en quatre. Dans votre profil il y a quatre années au lycée, alors que pour moi, il n'y a que trois années d'âge.

Je me pose un autre problème : sur ces deux premières années d'âge au lycée, moins de 16 et moins de 17, il faudra peut-être de nouveau se repencher sur l'autorisation de surclasser

les moins de 17, donc les 16 ans actuels parce que si on continue à surclasser en senior les 16 ans, cette catégorie qui sera les moins de 17 ans va être en grande difficulté aussi.

### **Fernand DUCHAUSSOY**

Dans les années lycées, on a intégré la classe préparatoire aux grandes écoles.

### **André PREVOSTO**

Sur les surclassements, on a dit que c'était une réflexion qui n'était pas aboutie mais qu'il fallait absolument prendre en compte.

### **Jean-Pierre ESCALETES**

En fait tout à l'heure on a mis fin aux barrages. Ici avec cette proposition extrêmement souple, on met fin aux catégories cadet, junior. On traîne ça depuis des années. Pour nous cadets, c'était deux ans, junior c'était trois ans.

Maintenant on vous fait une proposition à la carte. C'est par année et à partir de là, au niveau de la pratique, tout est permis. Les Ligues et les Districts peuvent en fonction de la richesse de leur effectif décider telle ou telle chose.

En ce qui concerne la Gambardella, on a pensé que deux ans, ne suffiraient pas. Là, ça reste possible dans un système extrêmement souple qui correspond à celui de l'UEFA et qui permet justement de mieux s'adapter au système scolaire. Les clubs ont besoin d'être rassurés. Je crois que c'est un moyen pour aller vers une philosophie et pour oublier certaines scories du passé que l'on a encore comme schémas dans notre tête.

### **Fernand DUCHAUSSOY**

On parlait d'espace de liberté tout à l'heure, je crois qu'il n'y a jamais eu dans ce dispositif en particulier pour les compétitions départementales de Districts, autant de libertés. C'est vous qui décidez en fonction de la richesse de votre effectif.

Je rappelle que l'on ne met rien en place. On vous demande simplement avec la DTN l'autorisation d'aller plus loin, voire préparer des textes qui seront discutés évidemment avec les collègues, etc. avant de passer en assemblées.

On vote.

La poursuite de la réflexion est acceptée à la majorité.

Je remercie la DTN. C'est une réflexion sur nos catégories jeunes qui est extrêmement importante et merci François pour la clarté de ton exposé.

Une question écrite. C'est René LOPEZ qui est dans la salle.

### **René LOPEZ – District Mosellan**

Je voulais attirer l'attention de tous les collègues. Tout le monde étant sensibilisé par les problèmes que l'on a rencontrés au niveau professionnel, sur le racisme et les problèmes judiciaires.

Si au niveau professionnel, les clubs et les structures seront armés pour combattre, moi je suis très soucieux parce qu'au niveau départemental, je me demande comment on va pouvoir y faire face, ça va facilement se reporter dans les petites divisions de District. Comme l'exemple vient toujours d'en haut, on va vite « dégénérer ».

La question que je pose : est-ce qu'au niveau de la Fédération, au niveau de la LFA, il y a une réflexion qui va se mettre en place et là-dessus, va-t-on y associer aussi bien les instances du football que les pouvoirs publics et nous donner les moyens de pouvoir se défendre et combattre ce fléau ?

### **Fernand DUCHAUSSOY**

C'est une bonne question mais sur ce thème qui concerne la lutte contre les incivilités, je crois qu'on a exposé tout à l'heure toutes les pistes qu'on essaie d'explorer et d'exploiter à la LFA avec l'aide de la FFF parce qu'on a toujours été terriblement soutenu dans cette direction.

On a été soutenu par le Ministre au début du mois de février avec Claude VERDURON et Pierre PETIT pour expliquer ce qu'on faisait en réalité et concrètement sur le terrain. Je peux te dire qu'il a été surpris du nombre d'initiatives, parce que moi j'ai parlé au niveau général dans la mesure où je m'appuie sur vos conventions d'objectifs et sur sa lecture, et du nombre d'actions et aussi ce qui se fait dans la région parisienne qui a été particulièrement visé pendant une certaine période.

Il a bien compris que s'il n'y avait pas ses actions à la base, dans certains endroits, on ne jouerait peut-être plus au football. On y travaille au quotidien. J'ai annoncé tout à l'heure une campagne en particulier sur la protection physique de l'arbitre. On est constamment pris en défaut sur ces agressions physiques qui sont absolument intolérables. Je suis désolé que ce

soit même entre nous ou sur deux joueurs, ou avec un spectateur, en arriver sur un terrain de sport à des agressions physiques.

On va faire cette campagne. J'espère que l'on sera relayé même si elle est un peu choquante sur certains côtés parce qu'on est montré du doigt dans ce qui a de plus abject sur un terrain de sport et les autres disciplines ont globalement réglé ce problème.

On y travaille. On a aussi dans nos conventions d'objectifs, des réunions qui sont faites avec les pouvoirs publics parce qu'on n'arrivera pas, nous, à régler tous les problèmes de la société si on n'est pas aidés par le juridique et par la police. On est obligés de travailler ensemble. D'ailleurs, à cette réunion chez le Ministre, il y avait des juristes, des juges, des gens de la fonction publique et du Ministère de l'Intérieur, on travaille ensemble.

Faire des Etats Généraux, pourquoi pas ? Mais crois bien, que tous ceux qui sont ici et toi en particulier vous travaillez beaucoup pour lutter contre le racisme, les incivilités, etc.

### **Jean-Pierre ESCALETES**

J'apporte de l'eau au moulin de Fernand en disant que là encore, hier, au salon Galaxy Foot, les journalistes ont interviewé le Ministre, Frédéric THIRIEZ et moi-même et immédiatement les journalistes ont dévié sur les problèmes de racisme. Le Ministre a dit haut et fort qu' « il avait découvert avec étonnement et surprise le travail en profondeur qui était fait au niveau du football et il s'est montré admiratif de ce qui se fait à ce niveau ».

Ce problème n'est pas réservé au football professionnel. Ce n'est pas vrai. Il se passe dans notre football des moments très difficiles.

On sait ce qui se passe, on le sait. C'est intolérable, inadmissible, on ne va pas faire les autruches en disant que ça n'existe pas. Il faut continuer ce travail de pédagogie, de formation. On sait ce qui est fait dans les clubs. On sait la vertu du football pour intégrer, accepter l'autre avec ses différences.

Je sais quand vous découvrez des choses, vous sanctionnez dur et très dur. Il faut continuer ainsi.

Il y a des domaines, celui de la drogue, du dopage, qui me paraissent des problèmes qu'il faut prendre à bras le corps mais il faut le faire à la base, un travail de fourmi, humble, modeste sans le claiçonner sur tous les toits parce que parfois, ça a des effets contraires à ce que l'on voudrait.

Je suis choqué quand les médias s'emparent d'un phénomène comme celui de Metz qui est réservé à un individu qu'on connaît maintenant, qui a été identifié. A partir de là, le football serait-il raciste ? C'est vrai qu'un individu détruit des mois de travail à la base. On va travailler pour protéger les arbitres mais il y aura toujours un irresponsable qui va casser un arbitre et on parlera de ça pendant trois semaines dans les journaux et ça détruira tout le travail qui a été fait en profondeur. On le sait.

Nous n'allons pas nous décourager. On va continuer à travailler mais je suis contre ces « Grenelle » de ceci, où on parle beaucoup, où on fait plus de la récupération qu'autre chose alors que c'est le travail de fourmi qui est fait dans nos 18 000 clubs, dans nos 101 Districts et nos 31 Ligues y compris les Ligues d'Outre mer. Continuons. Ne croyons pas qu'on va trouver tout d'un coup la panacée qui va mettre fin à cette dérive de la société mais pas trop de bruit autour. C'est mon opinion et je tenais à vous l'exprimer.

### **Fernand DUCHAUSSOY**

En conclusion, est-ce qu'on n'a pas fait le travail qui était prévu de déblayer de façon démocratique, ouverte comme je l'ai souhaité tout à l'heure, en passant cette matinée avec tous les services qui nous ont aidés (DTN, le juridique, département jeunes, la DNA sur certains points), pour faire avancer le football, pour garder au Président de la Fédération qui adore être à cette Assemblée de la LFA puisqu'il l'a créée, les parties extrêmement importantes parce qu'elles nous tirent vers l'avant ?

On en a besoin. On a vu qu'on avait un budget délégué, on a besoin d'être aidés financièrement et je remercie Jean-Pierre très sincèrement. Ce n'est pas du tout démagogique parce que je vais voter pour lui quand il va se représenter au mois de décembre !

Dire aussi, j'ai mes collègues du Conseil Fédéral, Présidents de Ligues présents et Trésorier en particulier, à chaque fois que j'ai présenté au nom de la LFA des projets parfois avec des engagements financiers, j'ai toujours été soutenu et je les en remercie.

On a des conseils d'administration pratiquement aussi longs que ça, une fois par mois, ce qui veut dire et vous l'avez constaté tout à l'heure quand on a présenté les travaux qu'on avait abordés, toute la diversité, toute la richesse du football amateur dans toutes les directions que ce soit le médical, la pratique des jeunes, les règlements, le foot diversifié. C'est beaucoup de travail. On remercie de la confiance qui nous est accordée.

Je pense que la LFA a pris son envol. Je souhaite quand même qu'il y ait une réflexion pour donner un petit peu plus d'autonomie et pouvoir continuer comme je l'ai dit aussi à être un véritable laboratoire pour vous présenter encore une fois et dans une prochaine assemblée des projets très motivants.

Je vous souhaite un bon retour chez vous.

### **Jean-Pierre ESCALETES**

On se retrouve à Toulouse la prochaine fois. Pour la première fois, il y aura un match de l'Equipe de France pendant l'Assemblée Fédérale, et ce match est important puisqu'il est une dernière marche avant de partir du côté de la Suisse et de l'Autriche.

**Robert PERRUSSEL** – Ancien Président de la Ligue Lorraine et animant l'Amicale des Anciens Présidents de Ligues.

Mon cher Fernand, dans ton propos liminaire, tu as fait allusion à la fin de la présente année dans laquelle il va y avoir un grand nombre de renouvellements, d'abandons de postes pour un certain nombre des Présidents actuels et des difficultés ... je voudrais dire à tous nos collègues et amis présents que la vie ne s'arrête pas lorsqu'on a démissionné volontairement ou pas d'un moment de notre vie qui a été toute notre vie.

Le football c'est ma vie. Le football c'est ma famille dans laquelle je suis ici et je voudrais dire à ces prochains anciens Présidents que leur vie va continuer dans l'Amicale des anciens Présidents de Ligues et dans une autre amicale qui je crois est en cours d'élaboration qui est celle de l'amicale des anciens Présidents de Districts.

J'encourage vivement tous nos collègues à se constituer en amicale pour continuer la vie qui est la nôtre, qui est la vie du football alors, à bientôt.